

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00446

Numéro SIREN : 311 482 343

Nom ou dénomination : SOCIETE DE GARANTIE COOPERATIVE ET MUTUELLE DES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES ÉLECTRIQUES ET CONNEXES DES REGIONS AUVERGNE, BOURGOGNE, FRANCHE COMTÉ ET RHÔNE ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009851

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/009851**
n° de gestion : **1977B00446**
n° SIREN : **311 482 343 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 10/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE DE GARANTIE COOPERATIVE ET MUTUELLE DES INDUSTRIES
MÉTALLURGIQUES ÉLECTRIQUES ET CONNEXES DES REGIONS AUVERGNE,
BOURGOGNE, FRANCHE COMTÉ ET RHÔNE ALPES - Société coopérative à forme anonyme,
directoire et conseil de surveillance
19 rue Des Berges POLYTEC 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1458660

BILAN PUBLIABLE - mod. 4200 -
EN MILLIERS D'EUROS

NOM: SOMUDIMEC

Date d'arrêté

1	2	0	1	8	1	2	1	9	5	6	0	L	P	A	0	0	1	9	3	TM
A A A A M M						CIB						LC						Activité toutes zones		

ACTIF	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
		31/12/2018	31/12/2017
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	010		
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	020		
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	030	13 652	11 673
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	048		
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	060	5 104	3 366
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	070	16 014	16 970
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	091	7 751	6 903
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	100		
CRÉDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT *(1).....	110		
LOCATION SIMPLE *(2)	120		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130	145	37
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140	21	38
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ.....	150	150	109
ACTIONS PROPRES	160		
COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT*(3)	165		
AUTRES ACTIFS	170	1 103	1 381
COMPTES DE RÉGULARISATION	180	1 178	627
TOTAL DE L'ACTIF	L88	45 118	41 104

* Cette colonne ne doit pas figurer sur le document télétransmis

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

05 JUL. 2019

Sous le N°

9851

BILAN PUBLIABLE - mod. 4200 -
EN MILLIERS D'EUROS

NOM: SOMUDIMEC

Date d'arrêté																					
1	2	0	1	8	1	2	1	9	5	6	0	L	P	A	0	0	2	9	Activité toutes zones	3	TM
A A A A M M						CIB					LC										

PASSIF	Code poste	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
BANQUES CENTRALES, CCP	300		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	310	0	0
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	348		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	350		
AUTRES PASSIFS	360	7 142	6 448
COMPTES DE RÉGULARISATION	370	15	16
COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT*(4)	375		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	380	4 539	3 681
DETTES SUBORDONNÉES	430	1 348	1 062
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)	420		
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	435	32 074	29 897
CAPITAL SOUSCRIT	440	28 968	26 478
PRIMES D'ÉMISSION	450	3	3
RÉSERVES	460	2 927	2 890
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	470		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ...	475		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	480	472	281
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	490	- 296	+ 245
TOTAL DU PASSIF	L99	<u>45 118</u>	<u>41 104</u>

**COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIABLE- MOD4290-
EN MILLIERS D'EUROS**

NOM: SOMUDIMEC

1 Date d'arrêté
 2 0 1 8 1 2 1 9 5 6 0 L P S 0 0 1 9 Activité toutes zones 3 TM
 A A A A M M CIB LC

	RESULTAT	Code poste	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
+	Intérêts et produits assimilés.....	500	205	236
-	Intérêts et charges assimilées.....	505		
+	Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées *(1).....	510		
-	Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées *(2).....	515		
+	Produits sur opérations de location simple *(3).....	520		
-	Charges sur opérations de location simple *(4).....	525		
+	Revenus des titres à revenu variable.....	530	187	170
+	Commissions (produits).....	540	2 059	1 834
-	Commissions (charges).....	545	-41	-43
+/-	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	550		
+/-	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.....	555	101	407
+	Autres produits d'exploitation bancaire.....	560	318	346
-	Autres charges d'exploitation bancaire.....	565	-12	-40
	PRODUIT NET BANCAIRE.....	600	2 817	2 910
-	Charges générales d'exploitation.....	605	-2 231	-2 171
-	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	610	- 16	- 8
	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....	620	571	731
+/-	Coût du risque.....	625	-730	-320
	RESULTAT D'EXPLOITATION.....	630	-159	411
+/-	Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	640	76	1
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT.....	650	-84	412
+/-	Résultat exceptionnel.....	655	-212	110
-	Impôt sur les bénéfices.....	660	0	-276
+/-	Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées.....	665		
	RÉSULTAT NET.....	690	-296	245

**BILAN PUBLIABLE - mod. 4200 -
EN MILLIERS D'EUROS**

NOM: SOMUDIMEC

Date d'arrêté																					
1	2	0	1	8	1	2	1	9	5	6	0	L	P	A	0	0	3	9	Activité toutes zones	3	TM
A A A A M M						CIB			LC												

HORS-BILAN	Code poste	Exercice N 31/12/2018	Exercice N 31/12/2017
ENGAGEMENTS DONNÉS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT.....	615		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	635	144 556	137 756
ENGAGEMENTS SUR TITRES.....	655		
ENGAGEMENTS REÇUS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT.....	705		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	715	17 267	16 038
ENGAGEMENTS SUR TITRES.....	735		

ANNEXES PUBLIABLES – Exercice 2018

D – REFERENTIEL ORGANISATIONNEL ET COMPTABLE

Organisation

SOMUDIMEC est une société anonyme coopérative et mutuelle à capital et personnel variables. SOMUDIMEC entre dans le périmètre de consolidation du groupe CREDIT COOPERATIF/BPCE.

Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2018 a été marqué par la fusion entre SOMUDIMEC ET SOFIGARD, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Le montant net de l'actif apporté par SOFIGARD s'élève à 2 255 k€.

La fusion-absorption de SOFIGARD a entraîné une augmentation du capital de SOMUDIMEC pour un montant de 2 301 k€

Le PNB de Sofigard au titre de l'exercice 2018 s'élève à 120 K€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon la réglementation applicable aux établissements de crédit et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les règles de publication des comptes sont appliquées, conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, incluant l'ensemble des mises à jour.

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués, conformes au code de commerce et à la réglementation comptable bancaire, sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Engagements de garantie donnés

Pour la classification des encours garantis, Somudimec applique le règlement du CRC n°2002-03 modifié par le CRC n°2005-03 relatif au traitement comptable des risques de crédit.

Engagements sains : classification comptable des encours qui correspondent à une relation commerciale normale, hors de tout risque de crédit avéré.

Engagements douteux : classification des encours porteurs d'un risque de crédit avéré.

Risque de crédit avéré : probabilité que l'établissement ne perçoive pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution, et association de cette perte à l'une des situations suivantes :

- un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins,
- la situation financière dégradée de la contrepartie,
- l'existence de procédures contentieuses entre l'établissement et la contrepartie

Encours douteux compromis : un encours douteux compromis est un encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé

Dès lors qu'un engagement est douteux, la perte probable est prise en compte par voie :

- de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan s'il s'agit d'une créance,
- de provisions figurant au passif du bilan s'il s'agit d'engagements hors bilan

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placements les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction ni parmi les titres d'investissement. Comptabilisés à l'achat pour leur prix d'acquisition hors frais, les titres de placement sont évalués lors de la clôture de l'exercice d'après le cours de bourse pour les titres cotés, et pour les titres non cotés en fonction de leur valeur probable de négociation. Seules les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Participations et parts dans les entreprises liées :

Titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, ils sont comptabilisés à leur valeur d'achat en respectant le principe des coûts historiques. A la clôture de l'exercice, leur évaluation est opérée sur la base

de leur valeur d'utilité appréciée en fonction de la situation nette de l'entreprise concernée et associée à d'autres facteurs marquant l'intérêt de SOMUDIMEC. Seules les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont amorties en linéaire, ou en mode dégressif pour les immobilisations acquises antérieurement :

- immobilisations incorporelles (logiciels) 12 mois
- matériel industriel de location : 3 à 5 ans
- matériel et mobilier de bureau : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans à 4 ans
- agencements, installations : 10 ans

Clients et Autres actifs:

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

II) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

A- Informations sur l'Actif

1/ Créances sur les établissements de crédit (en K€)

Créances à vue	2018	2017
Comptes ordinaires débiteurs Crédit Coop	3 903	2 529
Comptes ordinaires débiteurs autres	7 833	7 019
Comptes à terme	1 900	2 100
Créances rattachées-Intérêts courus	16	25
TOTAL	13 652	11 673

2/ Portefeuille Titres de placement (en K€)

	2018	2017
Obligations	846	734
Emitn et autres titres de créances	3 200	2 000
Bmitn	1 050	1 000
Cdn		
Intérêts courus	8	37
Titres à revenus fixes bruts	5 104	3 771
Provisions	0	0
Titres à revenus fixes nets	5 104	3 366
Actions		
Opcvm	16 674	17 009
Titres à revenus variables bruts	16 674	17 009
Provisions	0	0
Titres à revenus variables nets	16 674	17 009
Total Titres de Placement nets	21 118	20 336

+/- values latentes	2018	2017
-values latentes provisionnées	0	111
+value latentes	+ 149	+ 848
Solde	149	+ 404

3/Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à Long Terme

	Valeur au 01/01/18	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/18
Participations	6 915	939*	0	7 763
Autres titres détenus à l'I	0			0
Participations brutes	6 915	939	-91	7 763
Provisions pour dépréciation	0			0
Immo.corporelles nettes	6 903			7 751

*Dont augmentation SOFIGARD : 322K€

*Dont diminution SOFIGARD : -3

4/ Listes des filiales et participations (en K€)

	Capital de la société	% capital détenu	Valeur brute titres détenus	Valeur nette titres détenus	Prêts, avances consentis	Divid. encaissés
A/Renseignements détaillés s/ participations dont la valeur excède 1% du capital						
I) Filiales (>50% capital détenu)						
II) Participations (10% à 50% capital détenu)						
B/ renseignements globaux concernant les autres participations						
I) Filiales (>=50% capital détenu)						
Covercreance	40	100%	306	296	274	22
Sci Centre I	1	50%	215	205	0	
Sci Somoto	1	70%	0.5	0.5	167	
Rhone dauphiné gestion	1	70%	0.7	0.7	107	
	100	60%	89	89	0	22
II) Participations (10% à 50% capital détenu)						
Sci Duchene	100	25%	2 567	2 567	524	0
Sci Maison de l'Udimec	100	25%	25	25	81	
Rhône Dauphiné Développement	100	25%	25	25	439	
Rhône Dauphiné Développement	15 240	14%	2 100	2 100		
Sci Bonalliance	100	17%	17	17	1	
Sci MDI Auvergne	900	22%	200	200	3	
Lycéa	28	8%	200	200		
III) Autres participations (global)						
			4 890	4 888	0	18
IV) Autres titres détenus à LT						
TOTAL			7 763	7 751	798	70

5/ Immobilisations nettes (en K€)

	Valeur au 01/01/18	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/18
Logiciels	18	63	0	81
Immo. Incorporelles nettes	0	55	0	55
Matériel de location simple	158		-78	80
Matériel de location simple	23		0	10
Agencements/Installations				
Mobilier/Matériel de bureau	125	4*	-2	127
Autres Immo.corporelles	15		-1	11
Total Immo Corporelles nettes	38			76

Immobilisation Incorporelle – Avances et acomptes versés pour 90 312 € *dont augmentation SOFIGARD : 1

6/ Autres actifs (en K€)

	2018	2017
Débiteurs divers	1 103	1 381

*Dont créances rattachées à des participations 798 K€

7/ Comptes de régularisation actif (en K€)

	2018	2017
--	------	------

Produits à recevoir	1 159	606
Charges constatées d'Avance	20	21
TOTAL	1 179	627

8/ Provisions déduites de l'actif (en K€)

	<u>TITRES DE PLACEMENT</u>	<u>TITRES PARTICIPATIONS</u>	<u>TOTAL</u>
Solde au 01/01/18	444	12	456
Dotations 2018	395		395
Reprises 2018	179		179
TOTAL	660	12	672

B- Informations sur le Passif

1/ Dettes envers les établissements de crédit (en K€)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Dettes envers Crédit Coop		
Intérêts de portage à payer	0	0
Total	0	0

2/ Autres passifs (en K€)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fonds garantie Affacturage	2 340	2 036
Fonds garantie LT	3 648	3 162
Fonds Tontine	46	44
Dettes fiscales et sociales	387	531
Dettes sur immo financières	2	2
Créditeurs divers	525	552
Fournisseurs	194	121
Total Crédoeurs divers	7 142	6 448

3/ Comptes de régularisation (Passif)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Charges à payer	0	0
Produits constatés d'avance	15	16
TOTAL	15	16

4/ Provisions pour risques et charges (en K€)

	<u>Valeur 01/01/18</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	<u>Valeur 31/12/18</u>
Provision s/ engagements de hors bilan	3 506	1 723*		4 432
Provision pour engagement de retraite	135			108
Provision pour litige – Personnel	40			0
Provision pour litige – IS	0			0
TOTAL	3 681	1 723	864	4 540

*dont dotation SOFIGARD : 814

*dont reprise SOFIGARD : 209

5/ Evolution des fonds propres (en K€)

	<u>Capital</u>	<u>Primes et Réserves</u>	<u>RAN</u>	<u>Résultat</u>
Position au 01/01/18	26 478	2 893	281	+ 245
Augmentation de capital dont augmentation SOFIGARD : 2 301	3 948			
Remboursements votés en AGO	1 10			
Autres remboursements	- 210			
Capital imputé sur pertes	- 1 10			
Affectation résultat n-1		+ 37	+ 191	
Résultat de l'exercice				1 000
TOTAL au 31/12/2018	28 968	2 930	472	- 296

⁽¹⁾ soit 1 899 556 actions de 15,25€

6/ Dettes subordonnées

	2018	2017
Fonds de garantie mutualisé*	1 348	1 062
TOTAL	1 348	1 062

*dont dettes <1 an : 55 K€ en 2018 - 51 K€ en 2017

C- Informations sur le hors bilan

1/ Engagements de hors bilan donnés (en K€)

	2018	2017
Engagements sains	126 029	119 898
Engagements douteux*	18 527	17 858
Total Encours	144 556⁽¹⁾	137 756

*dont encours sur clients présentant impayés >90 jours : Non connus en 2018(migration C1) - 1 306 K€ en 2017

⁽¹⁾ dont encours sains Sofigard 7 100 K€ et encours en défaut Sofigard 587 K€

Engagements de souscription sur titre (part non libérée) : 150 K€

2/ Engagements de hors bilan reçus (en K€)

	2018	2017
Contre-garantie région*	17 267	16 038

*dont encours sur clients douteux : 2 603 K€ en 2018 et 1 453 K€ en 2017

D- Informations sur le Résultat

1/ Intérêts et produits assimilés (en K€)

	2018	2017
Intérêts sur comptes bancaires	47	83
Intérêts sur titres de placement	158	153
TOTAL	205	236

2/ Revenus des titres à revenus variables (en K€)

	2018	2017
Revenus des participations	163	125
Revenus des titres de placements	24	45
TOTAL	187	170

3/ Commissions (en K€)

	2018		2017	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Commissions d'apport	767		614	
Commissions d'engagement	1 292		1 220	
Frais sur prestations financières		-11		-11
	2 058	-11	1 834	-11

4/ Solde en bénéfice des opérations s/ titres de placement (en K€)

	2018	2017
+/- values nettes s/ cessions Vmp	+321	+270
Solde net prov.dépréciation Vmp	-110	+141
Frais sur achats et ventes Vmp	1	4
TOTAL	+ 101	+ 407

5/ Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	2018		2017	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Activité de location financière	14	13	34	10
Produits s/activité assurance	160		102	
Produits s/ prêts participatifs	22		47	
Produits s/ assurance-crédit	41		43	
Produits s/ rachat de balance	34		36	
Produits s/ gestion de fonds	0		18	
Autres produits et charges	47		66	
	318	-12	346	-20

6/ Charges générales d'exploitation (en K€)

	2018	2017
Salaires et traitement	885	931
Autres charges sociales	439	466
Impôts et taxes sur rémunérat°	103	100
Total frais de personnel	1 427	1 497
Impôts et taxes	56	66
Services extérieurs	864	699
Autres charges d'exploitation	1	10
Prov-dot/repr engag retraite		-11
Produits-charges refacturées	99	-98
Total Autres charges d'exploitat°	804	674
Total	2 231	2 171

7/ Coût du risque (en K€)

	2018		2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Provisions sur engagements de hors bilan	1 011	797	618	1 524
Provisions pour dépréciation de créances				
Autres provisions pour risques et charges				
Pertes sur créances irrécouvrables provisionnées	106		118	
Récupération s/ créances amorties		55		17
Sous total	1 117	852	736	1 541
Coût du risque	730		320	

8/ Impôt sur les sociétés

Calculé sur une assiette tenant compte des réintégrations et déductions fiscales autorisées, le résultat fiscal au taux de droit commun fait apparaître un déficit. Le montant de l'impôt à payer s'élève donc à 0 €.

9/ Impôt différé

	2018	2017
Ecart de valeur liquidative s/ opcvn	-111	+186
Engagement PIDR	1	12
Quote part résultat SCI		
Prov deprec titres placem. non ded.	31	
Base impôt différé	-210	174
Impôt différé à 33.33%	80	58

III/ AUTRES INFORMATIONS

1/ Effectif au 31/12/2018

Salariés		Personnel mis à disposition	
Employés	6	Employés	0
Cadres	11	Cadres	0
TOTAL	17		0

2/ Engagements de retraite

Le calcul des engagements en matière de retraite s'applique à tous les salariés. Il s'élève au 31/12/2018 à 108 K€ (contribution sociale comprise) et a été intégralement provisionné dans les comptes. Les paramètres de calcul de la provision sont les suivants :

- Taux de charges patronales : 56,77%
- Date de départ volontaire : 67 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux d'augmentation de salaire : 3%



Assemblée Générale Ordinaire **du 16 mai 2019**

Exercice
du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Polytec - 19 rue des Berges - CS 90064 - 38024 Grenoble Cedex 1 - T. 04 76 41 49 49 - F. 04 76 90 82 57 - info@somudimec.fr
Nos bureaux

Établissement financier des industries
Rhône-Alpes | Franche-Comté | Auvergne | Bourgogne

Société anonyme à capital et personnel variables, régie par les articles 118 à 150 sur les sociétés commerciales
Siret 311 482 343 00028 - N° TVA intra FR 63 311 482 343 - Mandataire d'assurance ORIAS n° 07 033 653

SOMMAIRE

<u>1 – RAPPORT DU DIRECTOIRE POUR L'ANNÉE 2018</u>	P 3
<u>2 – L'ACTIVITÉ COMMERCIALE</u>	
2.1 Organisation commerciale	p 5
2.2 Activités sous-comités	p 6
2.3 Les versements	p 6
2.4 Activités hors-comités	p 11
2.5 Les Encours	p 12
<u>3 – CONTENTIEUX ET RISQUES</u>	
3.1 Provisions pour risques sur engagements de hors bilan	p 16
3.2 Les nouveaux sinistres	p 16
3.3 Montants des provisions	p 17
3.4 Analyse effet contentieux/risques en crédit/crédit-bail	p 17
3.5 Engagements/risques pour l'affacturage	p 18
<u>4 – PARTIE COMPTABLE ET FINANCIERE</u>	
4.1 Evolution des capitaux propres et fonds de garantie	p 19
4.2 Evolution des ratios règlementaires	p 20
4.3 Gestion de la trésorerie (avant fusion)	p 21
<u>5 – COMPTES AU 31/12/2018 (post fusion)</u>	p 24
<u>6 – PERSPECTIVES 2019</u>	p 28
<u>7 – RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE</u>	p 29
<u>8 – INFORMATIONS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL</u>	p 29
<u>9 – TEXTE DES RESOLUTIONS</u>	p 30
<u>10 – DELAI DE REGLEMENT CLIENTS / FOURNISSEURS</u>	p 33
<u>11 – COMPTES PUBLIABLES 2018</u>	p 33
<u>12 – ANNEXES PUBLIABLES 2018</u>	p 36
<u>13 – RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES</u>	p 43

1 – RAPPORT DU DIRECTOIRE POUR L'ANNEE 2018

Si depuis plus de 5 ans les résultats de chaque étaient conformes aux objectifs budgétaires, dans un environnement bancaire chaque année plus contraignant et très concurrentiel, cette année, les résultats n'ont pu atteindre les objectifs budgétaires.

La non-tenue des objectifs budgétaires a 3 raisons principales :

❖ La migration informatique MYSYS du Crédit Coopératif qui a entraîné :

- Un frein et un blocage de l'activité crédit pendant 2 mois faisant perdre de l'ordre de 10% d'activité donc en niveau de versement avec ses impacts sur :
 - Commissions d'apport
 - Baisse d'encours
 - Réduction de souscriptions
- Des développements d'outils logiciels propres à SOMUDIMEC et des activités supplémentaires de suivi des évolutions des interfaces et des données à transmettre compte-tenu des nouvelles procédures de remontées par rapports mensuels / trimestriels.

❖ La fusion-absorption de SOFIGARD a entraîné des activités supplémentaires de comptabilité, de gestion et d'administration tant auprès des services de SOMUDIMEC qu'auprès de prestataires pour les aspects contrôle / consolidation des situations fin 2017 puis des aspects de procédures réglementaires pour la mise en place rétroactivement au 01/01/2018 avec des états intermédiaires de fusion pour l'obtention de l'accord de l'ACPR à mi-décembre 2018.

❖ La dégradation des valeurs boursières en 2018 ne permettant pas de maintenir le même niveau de produit financier qu'en 2017.

Pour autant, le modèle de notre établissement reste bon en s'appuyant sur :

- un conseil et une ingénierie de financement de proximité d'industriels pour des industriels avec une gouvernance assurée par des industriels,
- une équipe opérationnelle mobilisée pour des offres créatrices de valeur pour chaque sociétaire.

L'opiniâtreté de chaque attaché de clientèle apporte une expertise dans l'ingénierie de financement et sur le travail de proximité aux côtés des entreprises industrielles, permettant de garantir des crédits d'investissement, tout en saisissant les opportunités d'activités hors crédit (tant affacturage, assurance-crédit, qu'assurance) pour assurer un bon niveau de produit d'exploitation.

Le déploiement de ces activités hors crédit répond à un réel besoin pour les entreprises PME en termes de dispositifs de financement adaptés aux spécificités des entreprises industrielles. Ces produits sont à chaque fois développés par des partenaires experts de leur domaine en tenant compte des besoins identifiés par SOMUDIMEC au plus proche et dans la durée aux côtés des industriels.

Ces produits permettent de garder une continuité de présence aux côtés de chaque industriel mais aussi d'intéresser de nombreux industriels, satisfaits des relations avec leurs établissements bancaires habituels,

mais dont le développement nécessite de nouveaux dispositifs que nos attachés de clientèle peuvent promouvoir, au côté des experts de ces dispositifs.

Il faut noter aussi la pertinence du dispositif ESSOR PMI, prêt participatif pour financer tout projet de développement, y compris le rachat d'entreprise, l'immatériel, le développement international. Certains ont été adossés à des prêts INNOV&PLUS, dédiés à des programmes innovants, nécessitant des investissements en R & D dépassant les 400 K€, limites d'ESSOR PMI, et pouvant aller jusqu'à 2 M€. Mais son développement a été ralenti pour tenir compte des limites du fonds de garantie bien que renforcés par l'UDIMEC et l'UIMM, ainsi SOMUDIMEC a limité à 200 K€ le niveau maximum d'investissement par ESSOR PMI.

Il est important de rappeler de l'importance de la qualité des analyses et expertises des comités d'agrément, composés d'industriels représentatifs de la région et de ses secteurs d'activités. Leur connaissance des métiers au sens large, du terrain et le recours à leurs réseaux confirment aux débats une profondeur et une richesse particulière pouvant porter sur tous les sujets d'ordre humain, matériel et technique, organisationnel et commercial.

L'investissement des organisations de groupements industriels dans les fonds propres de SOMUDIMEC illustre le support de ceux-ci pour la pérennité de sa mission et le choix de placement dynamique à hauteur du montant de leur investissement, répond d'une part à ce besoin d'un bon rendement et d'autre part aux efforts d'orientation d'une partie d'investissement dans l'économie réelle et notamment les entreprises industrielles.

Le contrôle interne qui a fait l'objet depuis 2012 de plusieurs rapports des différents items, objets de contrôle, a permis de maîtriser la tenue et l'actualisation de plans d'actions de progrès. Ces plans ont fait l'objet de revues régulières autant pour évaluer leurs avancements que pour appliquer des évolutions, mais aussi pour être des outils d'amélioration des processus appréhendés par chaque collaborateur.

L'établissement et le suivi des tableaux de bord, à la fois pour la gestion mais aussi pour le reporting auprès du Crédit Coopératif et de l'ACPR, ont servi aussi à renforcer le travail collaboratif entre les réalisations produits tenues par le directeur commercial, la gestion des risques et du contentieux tenue par le directeur des engagements et la responsable administrative et financière.

L'année 2018 a été marquée par la nouvelle convention commerciale avec le Crédit Coopératif, qui nécessite un ajustement de la dimension de co-construction dans l'intérêt prioritaire des entreprises industrielles en développement, pour porter plus de fruits et d'efficacité.

Aussi, l'établissement SOMUDIMEC a su contenir des résultats négatifs malgré les 3 raisons de dégradations expliquées en introduction en s'appuyant sur les points forts reconnus de SOMUDIMEC :

- l'expertise de ses attachés de clientèle dont les compétences sont polyvalentes et les rendent aptes à maîtriser entre autres les aspects financiers, juridiques voire fiscaux des dossiers qu'ils ont à traiter,
- une gamme de produits qui s'est étoffée pour répondre toujours mieux aux problématiques du chef d'entreprise et de son entreprise industrielle,
- un lien étroit avec les chambres syndicales territoriales,
- un positionnement spécifique bâti sur son expertise : « les industriels soutiennent les industriels »,
- ses relations construites auprès des chefs d'entreprise dans la durée.

2 – L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

2.1 - ORGANISATION COMMERCIALE

Stabilité dans la répartition des équipes sur les différents Etablissements jusqu'en juin 2018. Suite au départ du collaborateur en charge du secteur du Rhône, suivi de celui du Directeur Commercial fin juin 2 nouvelles embauches ont eu lieu :

- 05/2018 : recrutement de Katrina GABRIELLI pour couvrir le territoire SUD Isère en remplacement de Christophe DEPECHOT désormais en charge de l'antenne lyonnaise
- Fin 12/2018 : embauche d'un nouveau DG en charge également d'animer l'équipe commerciale

A noter l'absorption de SOFIGARD réalisée en décembre 2018 qui permettra à SOMUDIMEC de couvrir en 2019 un nouveau territoire (Languedoc-Roussillon)

REPARTITION DES ANTENNES SOMUDIMEC SUR LES TERRITOIRES

Antenne	Secteur	Collaborateur	Hébergement
VILLEFONTAINE	Nord Isère	Sylvie ROQUE	Maison des Entreprises 38
GRENOBLE	Sud Isère Hors St-Marcellin	Katrina GABRIELLI	UDIMEC
ANNECY	Deux Savoie	Territoire provisoirement couvert par Julien BROSSARD (embauche en cours)	CSM 74
VALENCE	Drôme-Ardèche St-Marcellin	Florent POUSTOLY	UIMM 26-07
SAINT ETIENNE	Loire	Bernard VEY	UIMM 42
LYON	Rhône	Christophe DEPECHOT	UIMM LYON-FRANCE
DIJON / CHALON SUR SAONE	Saône et Loire Côte d'or Nièvre Yonne	Grégoire BOUTEFEU	UIMM 21 MEDEF 71
CLERMONT-FERRAND	Auvergne	Edouard BUGUET	UIMM Auvergne
BESANCON	Franche-Comté	Fabienne CHEGNION-MERMET	UIMM Franche-Comté
BOURG EN BRESSE	Ain	Julien BROSSARD	UIMM 01
NIMES	Gard / Herault / Aude / P.O. / Lozère	Isabelle PHILIPPOT	UPE 30

2.2 - ACTIVITES SOUS-COMITE

Territoires AURA – Bourgogne – Franche Comté

Secteur	2018			2017			Variation 2018		
	Montants présentés en Comité	%	Nb de dossiers	Montant Total des dossiers	%	Nb de dossiers	Montants présentés en Comité	Nb de dossiers	
Ain	8 239 105,58	8,55%	39	8 625 499,00	6,39%	30	-386 393,42	-4,48%	9
Auvergne	12 599 212,00	12,28%	56	11 201 963,00	8,30%	58	1 397 249,00	12,47%	-2
Bourgogne	5 677 527,00	6,58%	30	10 620 143,00	7,87%	47	-4 942 616,00	-46,54%	-17
Des Savole	6 808 624,00	4,17%	19	6 819 000,00	5,05%	25	-10 376,00	-0,15%	-6
Drôme-Ardèche	13 420 040,00	9,43%	43	13 009 990,00	9,64%	50	410 050,00	3,15%	-7
Franche Comté	7 974 007,00	8,11%	37	9 493 685,00	7,04%	57	-1 519 678,00	-16,01%	-20
Grand Sud	450 000,00	0,44%	2		0,00%		450 000,00		2
Loire	13 072 392,22	12,06%	55	10 283 154,00	7,62%	34	2 789 238,22	27,12%	21
Nord Isère	4 803 604,00	5,04%	23	9 957 266,00	7,38%	48	-5 153 662,00	-51,76%	-25
Sud Isère	17 561 048,00	15,13%	69	24 211 288,00	17,95%	104	-6 650 240,00	-27,47%	-35
Rhône	35 693 536,00	18,20%	83	30 690 241,00	22,75%	116	5 003 295,00	16,30%	-33
Total général	126 299 095,80	100,00%	456	134 912 229,00	100,00%	569	-8 613 133,20	-6,38%	-113

Territoires Languedoc-Roussillon

	2015		2016		2017		2018	
	Nb dossiers	Montant (k€)	Nb dossiers	Montants (k€)	Nb dossiers	Montants (k€)	Nb dossiers	Montants (k€)
GARD	13	2 188	28	3 426	17	3 646	8	2 854
HERAULT	3	800	4	579	7	1 617	10	2 253
AUDE	2	210	5	1 432	3	287	3	465
P.O.	7	1 115	0	0	1	350	0	0
LOZERE	0	0	2	185	1	250	0	0
total	25	4 313	39	6 018	29	6 150	20	5 572

L'année 2018 aura été marquée par une période de ralentissement de l'activité commerciale. 476 dossiers ont fait l'objet d'une présentation en comité en 2018 contre 598 en 2017 (-25%).

Malgré la baisse des montants présentés qui passe de 141 M€ à 132 M€ (-7%), il est satisfaisant de constater la montée régulière du dossier moyen étudié : 199 K€ en 2015, 218 K€ en 2016, 237 K€ en 2017 et 277 K€ en 2018.

2.3 - LES VERSEMENTS

Préambule important

En raison des contraintes liées à la migration de son système informatique, les données habituellement transmises par le Crédit Coopératifs faisaient encore l'objet d'ajustements à la date d'arrêt. Des corrections sont donc possibles dès qu'un rapprochement avec les données définitives attendues du Crédit Coopératif pourra être réalisé. Ces ajustements seront répercutés sur l'exercice suivant.

2.3.1 – Versements Cumulés

Territoires AURA – Bourgogne – Franche Comté

	2018		2017		Variation 2018			Prev 2018	Ecart Budget/ Réalisé
	Montants versés	Nb Affaires	Montants versés	Nb Affaires	Montant		Nb Affaires		
CREDIT	71 061 468	360	78 722 155	459	-7 660 687	-9,73%	-99	-27,50%	81 000 000 -9 938 532 -12,27%
PRÊTS PARTICIPATIFS	1 975 000	12	4 726 375	27	-2 751 375	-58,21%	-15	-125,00%	4 800 000 -2 825 000 -58,85%
METALEASE			20 000	1	-20 000	-100,00%	-1		
TOTAL	73 036 468	372	83 468 530	487	-10 432 062	-12,50%	-115	-23,61%	85 800 000 -12 763 532 -14,88%

L'ambition de l'objectif fixé en 2018 n'a pu être tenue. En cumulant 73 M€ de versements en 2018, la baisse est de 12,50% par rapport à l'an dernier et de 14,88% par rapport à l'objectif fixé de 83 M€ de versements.

L'important chantier lié à la migration informatique du Crédit Coopératif a mobilisé l'ensemble des équipes de notre partenaire dès le 2^{ème} trimestre 2018. Cette opération s'est traduite par une période de transition durant laquelle le versement des dossiers a été différé voire annulé. Si une grande partie du retard a pu être comblée grâce aux efforts conjoints de Crédit Coopératif et de Somudimec, le niveau des versements crédit (hors prêts participatifs) reste cependant inférieur à celui atteint l'an dernier et perd 7,6 M€ avec 71 M€ de dossiers versés sur la période (-9,78%).

Les versements de prêts participatifs sont quant à eux fortement ralentis : 12 dossiers seulement mis en place en 2018 pour un montant de 1,975 M€. C'est 2 fois moins que ce qui avait été versé l'an dernier.

Ce ralentissement répond notamment à un choix de préserver le fond ESSOR PMI qui n'a pas et ne sera plus abondé par l'UIMM.

Territoires Languedoc-Roussillon

Sur ce territoire, seuls des crédits sont en contre garantie. Il n'existe pas de produits type Essor PMI ni d'activité de location simple (Métalease) .

	2018		2017	
	Montants versés	Nb Affaires	Montants versés	Nb Affaires
CREDIT	5 572 000	20	6 150 000	29

2.3.2 – Versements par type de financement

Territoires AURA – Bourgogne – Franche Comté

Type de financement	Versements cumulés	%	Nb Affaires
		Versements cumulés	
= Activité Crédit	71 061 467,76	97,30%	360
Crédit Moyen Terme	32 954 488,68	45,12%	212
Crédit Long Terme	24 362 310,83	33,36%	61
Crédit-bail Immobilier	600 000,00	0,82%	1
Crédit-bail Mobilier	13 144 668,25	18,00%	86
= Prêts Participatifs	1 975 000,00	2,70%	12
Essor PMI	1 975 000,00	2,70%	12
Total général	73 036 467,76	100,00%	372

L'essentiel de l'activité de Somudimec reste la garantie d'opérations à moyen et long terme lesquelles représentent un peu plus de 78% des versements 2018.

Le crédit moyen terme s'est un peu contracté et représente 45% du total des réalisations contre 52% en 2017.

Les engagements Long Terme représentent 33% des versements.

Les opérations de Crédit-bail mobilier passent en dessous des 20%.

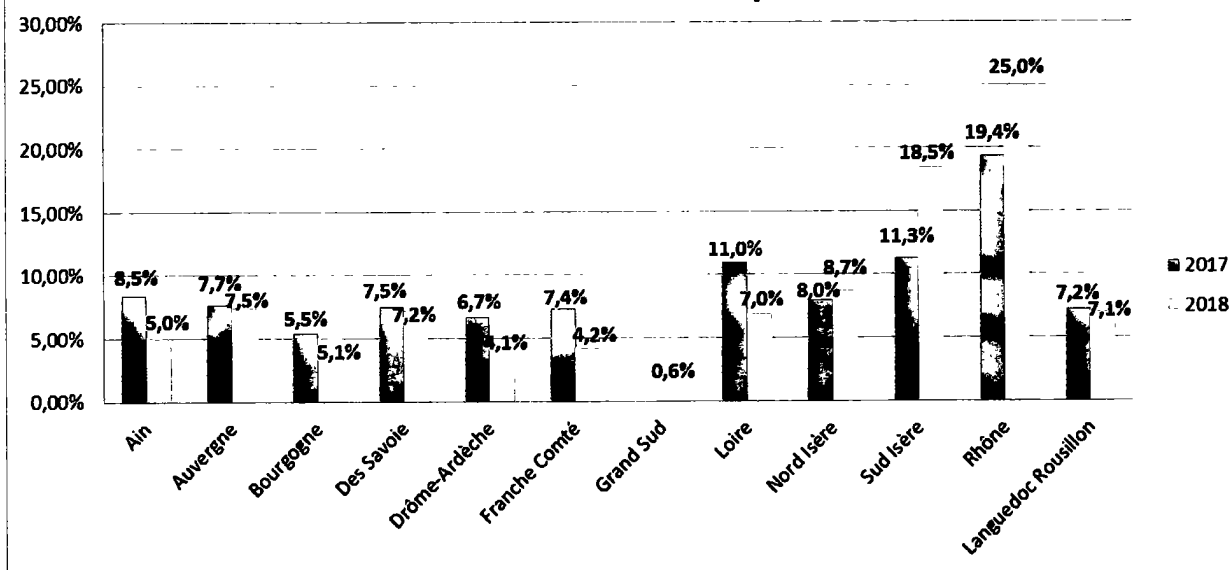
Les versements en Crédit-bail immobilier n'atteignent pas 1%.

La signature d'une nouvelle convention fin 2017 n'a pas encore porté ses fruits en termes de croissance sur l'activité Crédit-Bail. Les efforts doivent se poursuivre afin de développer ce type de financement qui répond à des vrais besoins pour nos PME tout en générant des revenus pérennes pour l'établissement.

2.3.3 - Versements par secteur géographique

Secteur	Versements cumulés	% Verst cumulés	Nb d'affaires	Nb dossier bénéficiaire Garantie Région	Nb dossiers bénéficiaire Bourgogne Garantie	Montant dossier moyen
Ain	3 968 314,87	5,05%	29	11		136 838,44
Auvergne	5 882 334,58	7,48%	36	19		163 398,18
Bourgogne	3 991 370,33	5,08%	30		12	133 045,68
Des Savoie	5 658 672,04	7,20%	17	11		332 863,06
Drôme-Ardèche	3 239 969,95	4,12%	20	13		161 998,50
Franche Comté	3 307 143,34	4,21%	32		2	103 348,23
Grand Sud	450 000,00	0,57%	2			225 000,00
Loire	5 465 857,14	6,95%	34	15		160 760,50
Nord Isère	6 876 479,34	8,75%	34	24		202 249,39
Sud Isère	14 550 251,03	18,51%	66	29		220 458,35
Rhône	19 646 075,14	24,99%	72	36		272 862,15
Languedoc Roussillon	5 572 000,00	7,09%	20			278 600,00
Total général	78 608 467,76	100,00%	392	158	14	200 531,81

Evolution des versements par secteur



2.3.4 – Versements et Nouveaux sociétaires

Territoires AURA – Bourgogne – Franche Comté

Au cours de l'année 2018, 46% des versements ont été réalisés auprès de nouveaux sociétaires. Ils étaient 43% en 2017. Il se confirme que c'est avec les nouveaux sociétaires que les dossiers sont les plus importants (256 K€ en moyenne contre 166 K€ sur les anciens sociétaires)

Qualité du Sociétaire	Versements cumulés	% Verst	Nb d'affaires	Montant moyen
⊕ Nouveaux sociétaires	32 485 536,05	46%	127	255 791,62
⊕ Anciens sociétaires	38 575 931,71	54%	233	165 561,94
Total général	71 061 467,76	100,00%	360	197 392,97

Par ailleurs, la nouvelle convention commerciale signée avec le Crédit Coopératif fin 2017 a remplacé la commission d'apport par une **Commission de partenariat** versée à Somudimec au moment de la mise en place du dossier. Or, le taux de cette commission, qui s'applique sur le montant du financement, diffère selon la qualité du sociétaire :

- Taux de 1,10% appliqué sur les financements réalisés auprès de nouveaux sociétaires
- Taux de 0,40% appliqué sur les financements réalisés auprès d'anciens sociétaires

Est considéré comme nouveau sociétaire, tout client qui n'était pas sociétaire au 31 décembre N-1.

Auparavant le taux de commission d'apport était de 0.50% sans distinction. Cette nouvelle grille de rémunération a été construite avec l'idée de valoriser la recherche de nouveaux sociétaires.

Cette bonification de 0,6 points du taux de commission appliqué sur les versements effectués auprès de nouveaux sociétaires a permis de booster le montant des commissions d'apport qui augmentent de 183 K€ en 2018 pour atteindre 569 K€.

A noter cependant que la nouvelle convention a mis fin en parallèle à la commission sur ouvertures de compte réalisées par le Crédit Coopératif soit un manque à gagner de 65 K€ en moyenne.

2.3.5 – Versements par quotités

Le tableau ci-dessous restitue la ventilation des versements (hors prêts participatifs) par quotités de garantie accordées au Crédit Coopératif pour les territoires AURA-Bourgogne-Franche Comté (la tendance a été la même sur le territoire Languedoc-Roussillon). A l'avenir, cette mesure devra être particulièrement suivie puisqu'elle impacte à la fois le niveau des encours mais aussi celui des souscriptions de Somudimec.

Territoires AURA – Bourgogne – Franche Comté

Quotité	Montant Versements	% Versements	Encours Théorique	Estimations encours si quotité 50%	Impact baisse quotité sur encours
20,00 %	12 937 245,99	18,21%	2 574 849,20	6 437 123,00	-3 862 273,80
30,00 %	21 553 025,98	30,33%	6 218 099,87	10 363 499,79	-4 145 399,92
50,00 %	35 723 833,30	50,27%	15 397 128,10	15 397 128,10	0,00
45,00 %	847 362,49	1,19%	381 313,12	423 681,25	-42 368,12
Total général	71 061 467,76	100,00%	24 571 390,29	32 621 432,13	-8 050 041,84
<i>Risque final Moyen</i>			35%		

EN 2018, la moitié des dossiers versés bénéficient d'une quotité de garantie inférieure à 50%.

Le recours à une quotité réduite de 20%, qui devait relever de l'exception, représente un peu plus de 18% des versements de l'année. La quotité de 30% concerne quant à elle 30% des versements. La quotité de 45% s'applique aux contrats de Crédit-bail (60% de 75%)

Il est important d'avoir à l'esprit que la généralisation des quotités réduites a un impact significatif sur l'évolution des encours de l'établissement et donc sur le niveau des commissions d'engagement qui seront perçues par SOMUDIMEC au cours des prochaines années.

A titre indicatif, l'augmentation d'encours générées par les versements 2018 a été minorée de 8M€ du simple fait de l'application d'une quotité inférieure à 50%.

2.3.6 - LES PRETS PARTICIPATIFS ESSOR PMI (Territoires AURA -Bourgogne -Franche Comté)

Comité	Versements cumulés	% Verst cumulés	Nb d'affaires
Ain	100 000,00	5,06%	1
Auvergne	350 000,00	17,72%	2
Franche Comté	300 000,00	15,19%	2
Grand Sud	450 000,00	22,78%	2
Rhône	300 000,00	15,19%	2
Sud Isère	475 000,00	24,05%	3
Total général	1 975 000,00	100,00%	12

Après le coup d'arrêt en 2016 pour défaut de ré abondement du fonds, les ESSOR PMI, très appréciés de nos entreprises ont petit à petit retrouvé un rythme de versement plus soutenu. Nous plafonnons le montant des prêts à 200 K€ par contrat pour répondre à toute demande pertinente en tenant compte des limites du fonds. La mise en place de ces contrats et leur gestion a contribué pour 178 K€ aux revenus de SOMUDIMEC. La baisse des frais de montage (22 K€ contre 47 K€), logique puisque calculées sur les versements, est compensée par le maintien des commissions de gestion (156 K€).

2.4 - ACTIVITES HORS COMITE (Territoires AURA -Bourgogne -Franche Comté)

2.4.1 - L'AFFACTURAGE

Activité conforme au budget. Ces données tiennent compte des 1^{er} contrats Natixis Factor et maintient l'intérêt de ce produit d'affacturage développé pour SOMUDIMEC par Crédit Agricole Factoring et Natixis Factor.

Affacturage	Nb dossiers démarrés	CA en K€
2018	25	111 600
2017	37	121 000

2.4.2 - L'ASSURANCE-CREDIT

Elle est gérée par COVERCREANCE, filiale à 100% de SOMUDIMEC, dans le cadre d'un contrat exclusif avec ATRADIUS. Le développement est assuré par un chargé d'affaires dédié à ce métier. SOMUDIMEC perçoit en direct une rémunération pour sa participation à la gestion des sinistres, elle a été de 41 K€ pour 2018 contre 43 K€ en 2017.

2018 a été une faible année pour COVERCREANCE.

Un grand programme de prospect a été entrepris auprès des sociétaires pour réactiver l'intérêt de l'assurance-crédit du poste clients. Ce programme a été réalisé en étroite collaboration avec notre partenaire ATRADIUS.

Il faut noter que ce produit avait été développé au moment où des sociétaires nous interpellaient à la suite de résiliations soudaines des garanties par les principaux assureurs crédit (COFACE, Euler-Hermes, SFAC...) lors de la crise de 2008.

SOMUDIMEC avait immédiatement considéré de l'importance d'un outil d'assurance-crédit pour les PME afin de conforter leur développement en évitant d'être fragilisée par des impayés.

Aujourd'hui, le marché de l'assurance-crédit est redevenu très concurrentiel avec notamment COFACE, il nous faut sûrement orienter le développement de l'assurance-crédit dans l'essor des échanges internationaux, là où il n'y a pas de certitude de paiement.

2.4.3 - LE RACHAT DE BALANCE

Produit marginal élaboré avec ABN AMRO. Il est la solution adaptée aux entreprises totalisant à minima un chiffre d'affaires de 2.500 K€ TTC, pour financer les petites factures sur de multiples clients. Nous gérons une quinzaine de contrats. SOMUDIMEC a encaissé 30 K€ de commissions sur ce produit.

2.4.4 - UIMM FEDERIS

L'UIMM a décidé de mettre un terme à cette opération au 31/12/2017. Nous le regrettons, car c'est un outil efficace pour approcher les entreprises de taille intermédiaire les aider à grandir et à devenir des ETI.

2.4.5 - ASSURANCE DECES INVALIDITE (ADI)

La lente décline du nombre de contrats gérés se poursuit. De 373 recensés en début d'année, les 5 nouvelles adhésions n'ont pas compensées les 21 résiliations consécutives à divers événements comme le rachat de crédit, les liquidations judiciaires, le non-paiement des primes etc, auxquelles se sont rajoutées les 32 extinctions naturelles du fait de l'arrivée à échéance des contrats. Nous gérons désormais un portefeuille de 320 contrats.

ADI	2018	2017	2016
Nb de Contrats à l'ouverture	373	393	425
Nouvelles adhésions	5	26	48
Nb Résiliations	-21	-11	-34
Nb extinctions (Ech prêts)	-32	-35	-46
Nb Contrats à la clôture	320	373	393

Si jusqu'à fin 2016, la convention avec QUATREM donnait entière satisfaction tant pour les sociétaires que pour SOMUDIMEC en terme de commissions, l'activité ADI a été impactée par les évolutions des protocoles d'acceptation de notre ADI par le Crédit Coopératif.

Le Crédit Coopératif exige que les contrats d'assurance soient signés et acceptés par l'entreprise et la compagnie avant la réalisation du contrat.

Cela conduit à des situations au mieux retardant les mises en place, au pire à des blocages qui poussent le Crédit Coopératif à privilégier leur solution de la BPCE sans concertation.

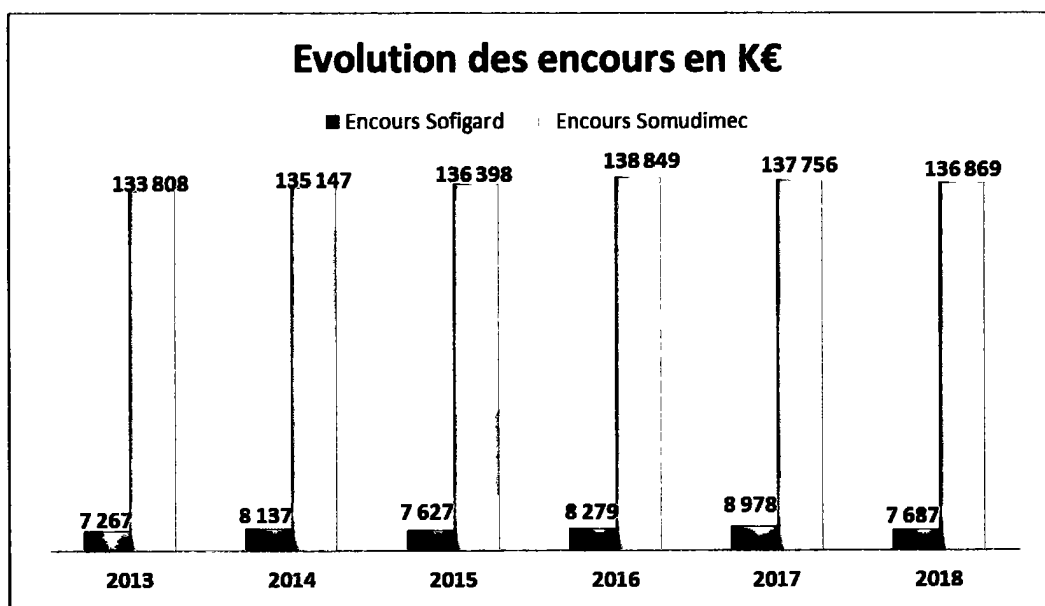
Si cette complexité ne peut être résorbée, SOMUDIMEC devrait avoir une place dans la proposition d'ADI faite par le Groupe BPCE et donc une rémunération.

2.5 – LES ENCOURS

2.5.1 – EVOLUTION DES ENCOURS

Le montant des encours garantis par SOMUDIMEC post fusion s'élève à 144 556 K€.

	Encours SOMUDIMEC avant Fusion	Encours Sofigard	Encours après fusion
Engagements donnés	136 869	7 687	144 556
Dont encours sains	118 929	7 100	126 029
Dont encours en défaut	17 940	587	18 527



Commentaires sur l'évolution des Encours Somudimec (avant la fusion)

C'est la deuxième année consécutive qu'une baisse d'encours est observable. Le volume des versements (71 M€ en 2018) est à ce jour insuffisant pour maintenir le niveau du stock et compenser la baisse d'encours liée à l'amortissement des prêts garantis.

Ce ralentissement d'activité, associé à des quotités de garanties réduites sur 50% des versements, s'est traduit par une baisse d'encours significative en 2018. Cette tendance est nouvelle et devra être suivie attentivement.

L'accroissement du niveau des encours constaté sur les opérations de Crédit-Bail Mobilier et de Crédit est neutralisée par la baisse enregistrée dans le même temps sur les opérations de Crédit-bail immobilier.

La baisse du niveau moyen de rachats de factures utilisés associée à la perte d'un important client s'est traduite quant à elle par une baisse d'encours sur l'activité affacturage.

Commentaires sur l'évolution des Encours Sofigard (avant la fusion)

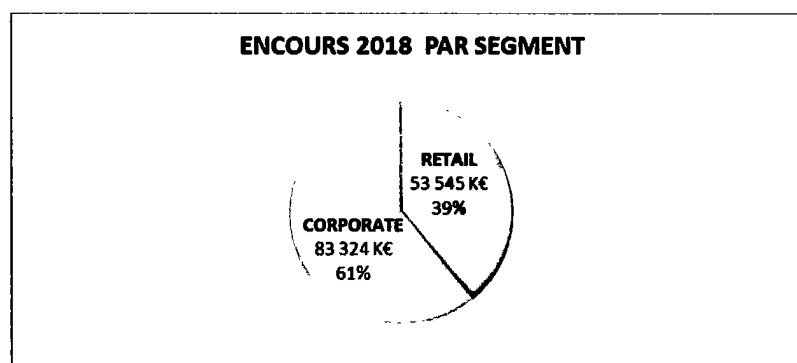
Les encours Sofigard baissent de 14% par rapport à l'an dernier

2.5.2 – REPARTITION DES ENCOURS

✓ Encours par Type de Financement (Territoires AURA -Bourgogne -Franche Comté)

Nature	Total Encours	% encours
= Crédit	106 330 286,74	77,69%
Crédit Long Terme	57 214 899,31	41,80%
Crédit Moyen Terme	49 110 993,56	35,88%
Prêt d'honneur	4 393,87	0,00%
= Crédit-bail Immobilier	5 708 005,15	4,17%
Crédit-bail Immobilier	5 708 005,15	4,17%
= Crédit bail mobilier	20 565 290,44	15,03%
Crédit-bail Mobilier	20 555 480,98	15,02%
Location Financière	9 809,46	0,01%
= Essor PMI	0,00	0,00%
Essor PMI	0,00	0,00%
= Affacturage	4 265 179,43	3,12%
Affacturage Export	964 085,96	0,70%
Affacturage France	3 301 093,47	2,41%

✓ Encours par segment



*CORPORATE (chiffre d'affaires supérieur à 5 M€ ou engagements supérieurs à 1 M€)
RETAIL (chiffre d'affaires < 5 M€ et engagements < 1 M€)

L'activité de SOMUDIMEC reste majoritairement réalisée auprès d'une clientèle Corporate avec 61 % des encours positionnés sur ce segment au 31/12/2018

✓ Encours sains /Encours en défaut

Territoires AURA – Bourgogne – Franche Comté

En K€	2014	2015	2016	2017	2018	Variation	
Encours sains	116 292	118 670	121 179	119 898	118 929	-969	-0,81%
Encours en défaut	18 855	17 728	17 670	17 858	17 940	82	0,46%
Total encours	135 147	136 398	138 849	137 756	136 869	-887	-0,64%
Taux de douteux	13,95%	13,00%	12,73%	12,96%	13,11%		

La baisse d'encours constatée en 2018 provient d'une baisse des encours sains qui passent de 119 898 K€ à 118 929 K€ (-969 K€) tandis que les encours en défaut s'élèvent à 17 940 K€ en hausse de 0,46%

Fin Décembre 2018, les engagements en défaut représentent 13,11 % des engagements totaux de SOMUDIMEC contre 12,96 % en décembre 2017. L'accroissement des encours douteux provient

principalement d'une réévaluation des règles de déclassement afin d'être en cohérence avec les normes du groupe BPCE (Recommandation audit).

70% des encours en défaut sont identifiés comme compromis au 31/12/2018. Ils concernent 268 entreprises, représentent un encours de 12 558 K€ et sont provisionnés à hauteur de 3 460 K€ soit un taux de couverture de 21%.

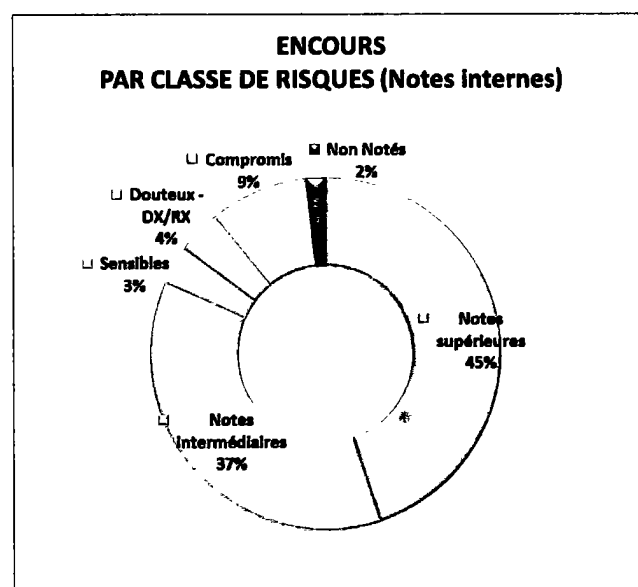
En K€	31/12/2018				31/12/2017				Variation		
	Encours bruts	Provisions	Nb Sté		Encours bruts	Provisions	Nb Sté	Encours	Provisions	Nb Sté	
Douteux simples	5 382	30%	366	45	5 455	31%	299	58	-73	68	-13
Compromis	12 558	70%	3 460	269	12 403	69%	3 207	264	156	253	5
Total	17 940	100%	3 826	314	17 858	100%	3 506	322	83	320	-8
Taux couverture	21%				20%						

*Un encours douteux compromis est un encours dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé. Il doit faire l'objet d'une dépréciation d'un montant approprié.

Territoires Languedoc-Roussillon

En K€	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Encours sains Sofigard	7 585	7 037	7 628	8 349	7 100	-1 249 -14,96%
Encours en défaut Sofigard	552	590	651	628	587	-41 -6,53%
Total encours	8 137	7 627	8 279	8 977	7 687	-1 290 -14,37%
Taux de douteux	6,78%	7,74%	7,86%	7,00%	7,64%	

✓ Encours par Notes de contrepartie (notes internes)



Au 31/12/2018, le portefeuille de clientèle reste de très bonne qualité :

- les encours sur les contreparties de notes supérieures représentent 45 % du portefeuille de SOMUDIMEC dont 13% de très bons risques et 32 % de bons risques
- les contreparties présentant un risque de défaillance moyen (notes intermédiaires) concernent 37 % de la clientèle
- les dossiers sensibles représentent 3 % des encours et concernent 89 entreprises
- les douteux simples représentent 4 % des encours et les douteux compromis 9%.

3 – CONTENTIEUX ET RISQUES

3.1 – PROVISIONS POUR RISQUES SUR ENGAGEMENTS DE HORS BILAN

Ratio Provisions / Encours

Le cumul des provisions inscrites au passif représente 3% du montant total des encours garantis au 31/12/18 post fusion. Ce montant reste très contenu.

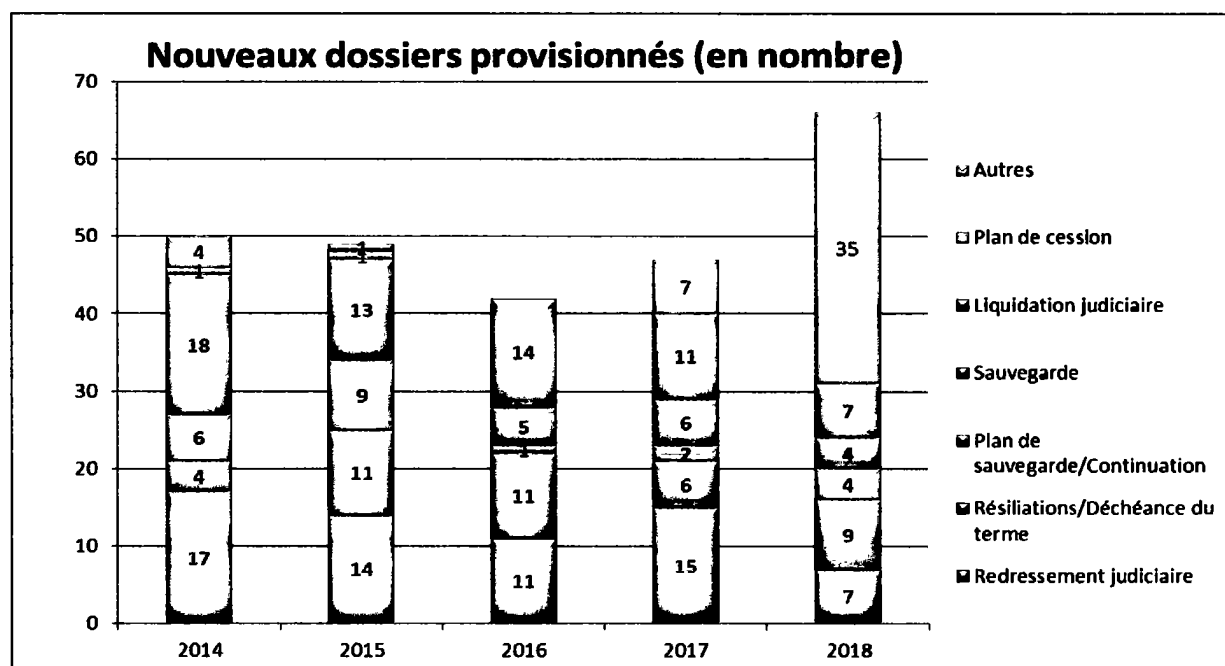
	Encours SOMUDIMEC	Encours Soflgard	Encours après fusion
Engagements donnés	136 869	7 687	144 556
Dont encours sains	118 929	7 100	126 029
Dont encours en défaut	17 940	587	18 527
 Provisions Cumulées	 3 826	 605	 4 431
Ratio Encours Totaux/Prov	2,80%	7,87%	3,07%

3.2 - LES NOUVEAUX SINISTRES

Le nombre de nouveaux sinistres a augmenté en 2018 :

Cela ne traduit pas la dégradation de nos risques mais la conséquence d'un alignement de notre procédure sur le Crédit Coopératif : en effet font désormais l'objet d'une fiche de provision (qui peut être égale à 0) les clients déclassés Douteux en impayés > 90j, en procédure ad hoc, conciliation, etc., en plus des dossiers habituels en Déchéance du terme, RJ, Sauvegarde, Liquidation...

Territoires AURA – Bourgogne – Franche Comté



3.3 – MONTANTS DES PROVISIONS

3.3.1 - DOTATIONS COMPTABILISEES EN 2018

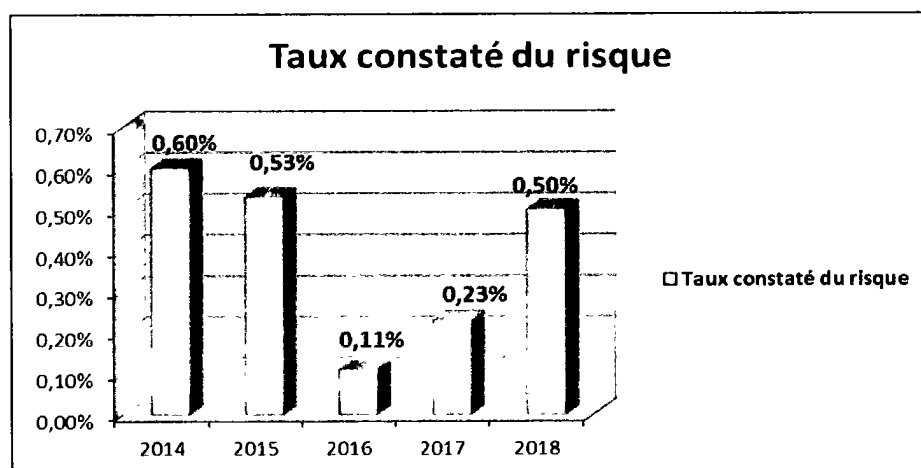
En K€	SOMUDIMEC	SOFIGARD	Cumul 2018
Dotations	-908	-97	-1 006
Reprises*	588	209	797
Solde Net Dotat*/Reprise prov	-320	112	-208
<i>*dont reprise prov sur cx soldés</i>	399	0	

- Le montant des dotations s'élève à 1 006 K€ dont 908 K€ de dotations sur les dossiers Somudimec (593 K€ en 2017 soit+ 53%). et 97 K€ sur les dossiers Sofigard.

- Le montant des reprises de provisions de 797 K€ (dont 399 K€ concernent des dossiers passés en perte) est redevenu comparable à 2016 après un pic en 2017 (Somudimec):

Le différentiel Dotations-Reprises se solde par une charge de 208 K€.

3.3.2 - TABLEAU DU TAUX CONSTATE DU RISQUE DEPUIS 2014 (COÛT DU RISQUE/ENCOURS TOTAUX)



2018 a été une moins bonne année que 2017 qui était très favorable.

Le coût du risque est plus élevé à 692 K€ avant fusion Sofigard (730 K€ après fusion) contre 320 K€ en 2017). soit un taux de risque de 0,50% légèrement inférieur à 2015.

Cela s'explique pour partie par un élargissement du périmètre de provisionnement afin de se rapprocher de la politique de provisionnement appliquée par le Groupe BPCE-CREDIT COOPERATIF.

3.4 - ANALYSE EFFET CONTENTIEUX/ RISQUES EN CREDIT / CREDIT-BAIL

3.4.1 - POINTS DE VIGILANCE SUR LA GESTION DES RISQUES

Un important travail a été mené sur un grand nombre de lignes de provisions : 181 lignes modifiées en temps réel contre 188 l'an passé. Cela a été rendu possible par les deux réunions annuelles avec le Service Contentieux du Crédit Coopératif en juin et en novembre.

32 contrats contentieux ont été soldés en 2018 (63 en 2017 et 43 en 2016). Le montant des appels en garantie réglés aux établissements prêteurs atteint 721 903,64 €. Sur ces 32 dossiers, la mise en jeu du fonds de garantie Région Auvergne Rhône-Alpes représente 166 162,10 €, qui vient donc globalement en déduction de notre perte.

Les chargés d'affaires sont maintenant sensibilisés sur les impayés, les dossiers déclassés et sur les dotations aux provisions lors des réunions commerciales mensuelles et ils rendent des rapports sur l'évolution de leurs principaux sinistres.

Les membres des Comités d'Agrément et de Contrôle, qui ont un rôle consultatif, sont informés périodiquement des difficultés sur leur secteur, et ils sont souvent force de proposition. Ces procédures ont été explicitées en détail lors de la dernière visite à l'ACP.

L'équipe commerciale et les comités ont été sensibilisés sur la problématique des grands risques. Le Directoire a demandé une vigilance accrue sur les dossiers où le risque hors garantie excède 250 K€ après 2 ans d'amortissement.

Le document Cadre actualisé sur les Risques de crédit a été approuvé au Conseil du 29 novembre 2018.

Le Crédit Coopératif, sous l'égide du groupe BPCE, a mis en place une Direction Filière Risques, ce qui entraîne sur les risques crédit plus de reporting et de contraintes.

L'année s'est concrétisée par un coût du risque plus élevé que l'an dernier mais acceptable.

CONCLUSION GENERALE SUR LES RISQUES CREDIT

Globalement, le bien-fondé de l'approche des risques de notre coopérative se confirme cette année encore.

La politique de diversification des risques et de partage de risque porte ses fruits.

La politique de provisionnement est prudente, ce qui permet des reprises de provisions grâce à un suivi des dossiers en temps réel. Cela atteste donc que l'établissement est très correctement provisionné, ce qui permet d'aborder l'avenir avec une relative sérénité.

3.5 - ENGAGEMENTS/RISQUES POUR L'AFFACTURAGE

SOMUDIMEC apporte une garantie très partielle à EUROFACTOR, représentant en général 3 % de l'encours afin de limiter le dépôt de garantie de l'entreprise.

EN K€	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
EUROFACTOR	4 156	4 915	5 160	4 204	4 265

Le montant des engagements est stable à 4 265 K€. Il est à noter que cet engagement est couvert en partie par le fonds de garantie versé chez SOMUDIMEC qui s'élève à 1 883 K€ au 31/12/2018.

En 2018, aucun appel en risque n'a été mis en jeu sur cette activité d'affacturage (aucun en 2017) ce qui atteste du sérieux du partenariat.

4 – PARTIE COMPTABLE ET FINANCIERE

4.1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET FONDS DE GARANTIE

4.1.1 – CAPITAL SOCIAL

Le capital de SOMUDIMEC s'élève à 28 968 K€ au 31/12/2018 et est détenu par 3 312 sociétaires contre 3 044 en 2017. Il augmente de 2 491 K€ dont : 2 295 K€ proviennent de la fusion avec Sofigard..

En K€	Capital Somudimec avant fusion			Fusion Augmentation Capital		Annulation Participations croisées		Capital Somudimec après fusion		
	Montant	%	Nb Sociétaires	Montant	Nb Sociétaires	Montant	Sociétaires	Montant	%	Nb Sociétaire
Capital-Part Sociétaires participants	20 334	76%	2 842	677	175			21 011	79%	3 017
Capital-Souscriptions volontaires	1 704	6%	169	1 624	89	-6	-2	3 322	12%	256
Capital-Parts P sans droit de vote	2 500	9%	1					2 500	9%	1
Capital-Parts C	720	3%	5					720	3%	5
Souscriptions solidaires	1 415	5%	33					1 415	5%	33
Total Capital	26 673	100%	3 050	2 301	264	-6	-2	28 968	109%	3 312

Les nouvelles souscriptions au capital générées par l'activité s'élèvent à 1 624 K€. La baisse de capital issue des remboursements votés en AGO est de 1 102 K€ tandis que les remboursements effectués hors assemblée s'élèvent à 181 K€. Les souscriptions imputées sur des contentieux soldés a été de 145 K€.

Le ralentissement de l'augmentation de capital générée par l'activité résulte à la fois de la baisse du niveau des versements mais aussi de l'application d'un taux de souscription ramené de 3 % à 2% ou 1% en cas de quotité de garantie réduite accordée.

4.1.2- FONDS DE GARANTIE

En K€	Fonds de Garantie Somudimec	Fonds de Garantie Sofigard	Fonds de Garantie après fusion
Fonds de garantie Mutuel	943	405	1 348
Fonds de garantie Tontine	46		46
Fonds de Garantie affacturage	1 883		1 883
Fonds de garantie LT	3 434		3 434
Total Fonds de garantie	6 306	405	6 711

Le montant des fonds de garantie inscrits au passif des comptes de SOMUDIMEC s'élève à 6 711 K€ dont 405 € issus de la fusion avec Sofigard.

4.2 - EVOLUTION DES RATIOS REGLEMENTAIRES

4.2.1 - RATIO DE SOLVABILITE

Le ratio de solvabilité est défini comme le rapport entre les fonds propres prudentiels globaux de l'établissement et ses risques pondérés.

SOMUDIMEC	déc.-16	déc.-17	déc.-18
Ratio de solvabilité T1	17,97%	19,29%	19,51%
Ratio de solvabilité Global	18,41%	19,78%	20,14%

Au 31/12/2018, le ratio de solvabilité global de SOMUDIMEC post fusion ressort à 20,14 % (Ratio T1 à 19,51%). Ce ratio est très faiblement impacté par la fusion compte tenu de la part relative de l'apport de fonds propres de Sofigard.

L'accroissement du niveau de fonds propres réglementaires issus principalement de la fusion (+ 1 590 K€) fait progresser de 0,36 point de base le ratio de solvabilité global de Somudimec et de 0,22 point le ratio T1 et ce malgré la hausse des risques pondérés liés à la fusion (+ 5 425 K€). Ce ratio se situe bien au-delà des exigences réglementaires.

En K€	déc.-18	déc.-17	Variation	
Fonds propres de base (CET1)	27 856	26 488	1 367	5,16%
Fonds propres complémentaires (T2)	898	676	222	32,85%
FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES (I)	28 754	27 165	1 590	5,85%
RISQUES PONDERES (II)	142 755	137 331	5 425	3,95%
EXIGENCE DE FONDS PROPRES = Risques pondérés x 9,875%*	14 097	12 703	1 394	10,97%
RATIO DE SOLVABILITE GLOBAL (I)/(II)	20,14%	19,78%	0,36 points	
Ratio CET1 (CET1)/(II)	19,51%	19,29%	0,22 points	

* Exigence de FP de 9,25% en 2017 et 9,875% en 2018

L'excédent de fonds propres, différence entre les fonds propres et l'exigence de fonds propres sur une base de 9,875 % en 2018, ressort à 14 074 K€ et augmente de 1,35 % par rapport au 31/12/2017.

En K€	déc.-18	déc.-17	Variation	
Fonds propres réglementaires (A)	28 754	27 165	1 590	5,85%
Exigence de Fonds propres (B)	14 097	12 703	1 394	10,97%
Excédent de Fonds propres (A)-(B)	14 657	14 461	196	1,35%

4.2.2 - COEFFICIENT DE LIQUIDITE

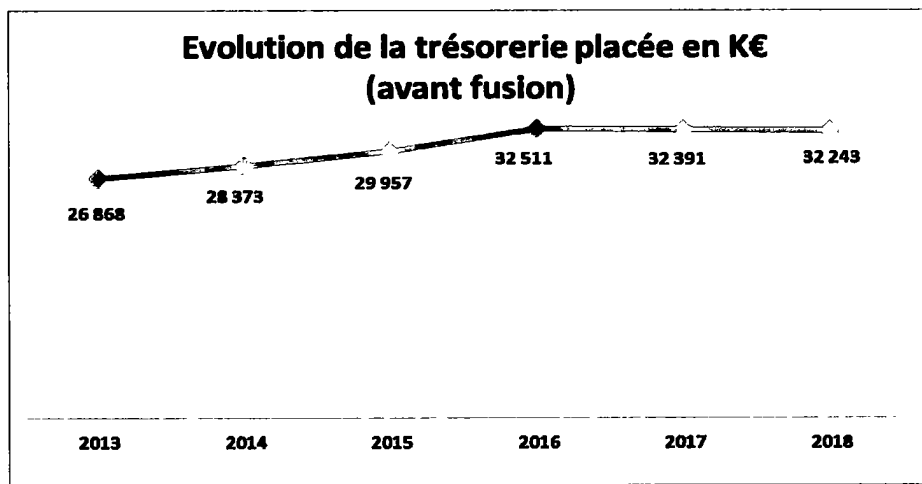
Les établissements de crédit doivent à tout moment présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100 %. Au 31/12/2018, le coefficient de liquidité de SOMUDIMEC est de 797,38 %

	déc.-17	mars-18	juin-18	sept.-18	déc.-18
Liquidités pondérées (I)	24 426	24 593	23 685	24 003	27 107
Exigibilités pondérées (II) = Encours garantis x 2,5 %	3 444	3 400	3 318	3 400	3 400
Excédent de Liquidités (I)-(II)	20 982	20 982	20 367	20 604	23 707
Coefficient de liquidité = (I)/(II)	709,25%	723,42%	713,76%	706,08%	797,38%

4.3 - GESTION DE LA TRESORERIE (avant Fusion)

Préambule important

Les présentations qui suivent concernent uniquement la trésorerie placée par SOMUDIMEC (avant fusion). Le montant de trésorerie apportée par Sofigard qui s'élève à 3,1 M€ (1,9 M€ sous forme de liquidités et 1,2 M€ sous forme d'opcvn) n'a pas été intégré dans la répartition par classes d'actifs et le stress test qui vous sont restitués ci-après

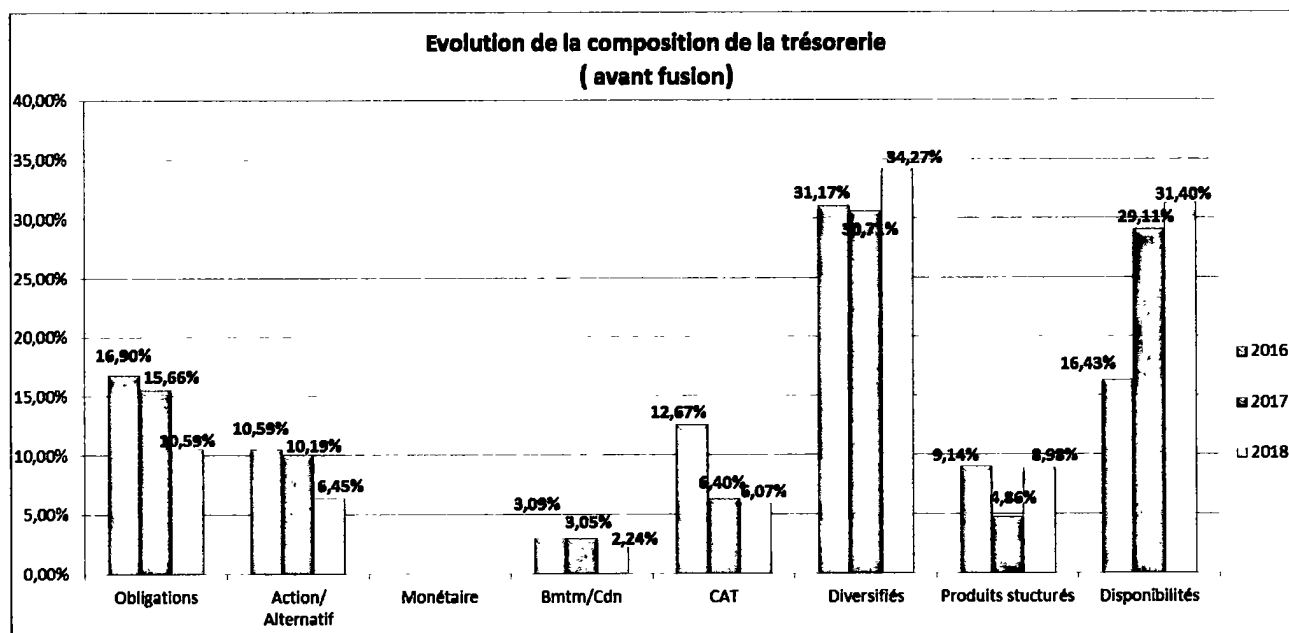


Le montant de la trésorerie placée au 31/12/2018 s'élève à 32 243 K€, disponibilités incluses. Il est stable par rapport à l'an dernier

4.3.1 - REPARTITION DES TITRES DE PLACEMENTS (Avant Fusion)

➤ Répartition par classes d'actifs

Les supports de placement restent diversifiés afin de conserver, pour la majorité d'entre eux, une liquidité et une sécurité optimum.



Les supports de placement restent diversifiés afin de conserver, pour la majorité d'entre eux, une liquidité et une sécurité optimum.

La part de produits diversifiés continue de représenter près de 35 % des actifs financiers placés car elle constitue, dans un contexte de forte volatilité des marchés, une variable d'ajustement.

La trésorerie de SOMUDIMEC positionnée sur des créances négociables (BMTN/CDN) ou comptes à terme (CAT) est maintenu à 8.31 %. Bien que la baisse des taux ait rendu ce type de support moins rentables, ils garantissent à l'établissement une rémunération limitée mais sécurisée et fixe.

La part de trésorerie investie sur des produits Actions/alternatifs est en léger recul et passe de 10,19 % à 6,45%. La part investie sur des supports obligataires proche de passe de 15,66 % à 10,59 %

Les produits structurés représentent 8.98 % des actifs.

Les disponibilités sont quant à elles inscrites sur des comptes à vue dans l'attente d'être remplacées ou en réponse aux exigences réglementaires de liquidité minimale (respect en permanence du coefficient de liquidité soit 2.5% des engagements de garantie positionnée dans la poche Monétaire)

➤ Répartition par poches d'actifs et respect des limites

Dans cette répartition, les produits structurés ont été ventilés dans la poche «Obligataire» lorsqu'ils ont été émis sous la forme d'un EMTN. Les OPCVM diversifiés sont quant à eux répartis entre les différentes poches d'actifs en fonction des règles de gestion de l'OPCVM via le prospectus AMF.

Chaque mois, SOMUDIMEC valorise son portefeuille titres et s'assure que les limites d'engagements fixées par le Conseil de surveillance ne sont pas dépassées.

☛ Au 31/12/2018, les limites d'investissement par poches d'actifs sont bien respectées :

Classification selon maquette de calibrage	Limites 2018 en vigueur	Valeur au 31/12/2018	Respect limites
Monétaires Directs- BMTN/CDN/CAT	K€	2 600 8,31%	☺
Monétaire Indirect (opcvm monétaire / Dépôts à vue) (Min 2,5% de encours garantis)	Min 3 503 K€	11 389 36,39%	☺
Obligataire (dont prod structurés souscrit sous forme d'EMTN)	Max 16 550 K€	12 507 39,96%	☺
Actions	Max 8 300 K€	4 288 13,70%	☺
Alternatif	Max 1 000 K€	515 1,65%	☺
TITRES DE PLACEMENTS		31 299 100,00%	
PARTICIPATIONS (hors titres goupe CC et SCR)	Max 1 500 K€	1 302 K€	☺
<i>dont Produits structurés</i>	Max 5 000 K€	2 809 8,98%	☺

☛ Le stress test réalisé au 31/12/2018 fait apparaître un dépassement du seuil d'alerte fixé à - 3 825 K€ sans toutefois dépasser la limite de perte extrême autorisée par le Conseil du 14/06/2018 et fixée à 4 759 K€.

	Limites 2018 CS du 14/06/2018	Valeurs au 31/12/2018
Perte en situation de Stress Test -Seuil d'alerte	-3 825 000,00	-4 608 946,31
Dépassement seuil d'alerte		-783 946 20,50%
Perte Maximale autorisée	-4 759 000,00	-4 608 946,31
Dépassement limite perte		Aucun

4.3.2 RESULTAT FINANCIER (avant fusion)

En K€-Avant fusion	déc.-18	déc.-17	Variation 2018	
Revenus des Titres de placement	197	281	-84	-30%
Plus values réalisées	318	266	52	19%
Dotations prov deprec Vmp	-216	141	-357	-254%
Frais sur achat titres	-1	0	-0,8	5530%
Résultat net sur Titres de placements	298	689	-391	-57%
Revenus des participations	161	125	36	29%
Autres charges financières	-41	-43	2,3	-5%
Résultat sur autres opérations financières	121	82	39	47%
Résultat Financier	418	770	-352	-46%

Le résultat financier fait apparaître un bénéfice de 418K€ en baisse de 46 % (-352 K€) par rapport à celui constaté l'an dernier.

☛ Le résultat issu du **portefeuille Titres de placement**, génère un bénéfice de 298 K€ en baisse de 57 % par rapport à l'an dernier. Bien qu'en léger recul, les rendements se maintiennent à un niveau satisfaisant avec 515 K€ d'intérêts et plus-values constatés (547 K€ en 2017) En revanche, la baisse des valeurs qui a secoué l'ensemble des marchés financiers en fin d'année s'est traduite pour Somudimec par la comptabilisation d'une dotation complémentaire de 216 K€ qui est venue grever le bénéfice issu du portefeuille.

Le montant cumulé des provisions pour dépréciation des titres de placements s'élève au 31/12/2018 à 660 K€ et représente à peine 2 % du montant du portefeuille géré (1,37 % au 31/12/2017).

☛ Le résultat financier issu du **portefeuille de participations** fait quant à lui apparaître un bénéfice de 121 K€ en hausse de 39 K€ par rapport à l'an dernier.

Compte tenu de ces éléments, la contribution du résultat financier à la formation du PNB est ramenée à 16 % sur la période.

Tableau de synthèse sur la rentabilité des titres de placement (avant fusion)

En K€	Valeur d'acquisition Titres	Intérêts Cptes de dépôt et CAT	Intérêts BMTN/CDN	Intérêts Oblig et dividendes	+/- Values réalisées	Total Revenus nets perçus	Rendement Brut	+/- Values latentes nettes	Total Revenus (y compris + values)	Rendement Global	Variation provisions	Stock de provision	Taux de Prov	PNB Comptable Opération Financière
déc.-14	28 373	76	75	294	289	734	2,59%	591	1 325	4,67%	57	-12	0,04%	791
déc.-15	29 957	109	15	251	322	696	2,32%	300	996	3,33%	-62	-74	0,25%	634
déc.-16	32 511	72	17	254	357	699	2,15%	-153	546	1,68%	-511	-585	1,80%	188
déc.-17	32 391	83	18	180	266	548	1,69%	404	952	2,94%	141	-444	1,37%	689
déc.-18	32 243	44	20	133	318	515	1,60%	121	638	1,97%	-216	-660	2,05%	299

5 – COMPTES AU 31/12/2018 (post fusion)

Bilan Publiable

ACTIF	déc-18	déc-17	Variation	
+ CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP				
- EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES				
+ CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	13 652 162,91	11 672 805,02	1 979 357,89	16,96%
- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE				
+ OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	5 104 480,47	3 365 575,13	1 738 905,34	51,67%
- ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	16 013 895,71	16 969 977,47	-956 081,76	-5,63%
+ PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	7 751 065,80	6 903 366,78	847 699,02	12,28%
+ PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES				
- CRÉDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT *(1)				
+/- LOCATION SIMPLE *(2)				
+/- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	144 882,24	37 488,00	107 394,24	286,48%
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 718,36	37 645,28	-16 926,92	-44,96%
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ	149 831,25	108 900,25	40 931,00	37,59%
- ACTIONS PROPRES				
- COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT*(3)				
AUTRES ACTIFS	1 102 855,48	1 381 456,67	-278 601,19	-20,17%
+/- COMPTES DE RÉGULARISATION	1 178 474,44	626 641,41	551 833,03	88,06%
TOTAL ACTIF	45 118 366,66	41 103 856,01	4 014 510,65	9,77%

PASSIF	déc-18	déc-17	Variation	
DETTES/COMPTES DE REGUL/PROVISIONS	13 044 243,96	11 207 209,60	1 837 034,36	16,39%
+ BANQUES CENTRALES, CCP				
- DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT				
+ OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE				
- DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
+ AUTRES PASSIFS	7 142 195,80	6 447 489,89	694 705,91	10,77%
- COMPTES DE RÉGULARISATION	14 941,67	16 028,33	-1 086,66	-6,78%
+ COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT*(4)				
+ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 538 981,62	3 681 393,43	857 588,19	23,30%
- DETTES SUBORDONNÉES (Fonds de garantie mutuel)	1 348 124,87	1 062 297,95	285 826,92	26,91%
+/- FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)				
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	32 074 122,70	29 896 646,41	2 177 476,29	7,28%
- CAPITAL SOUSCRIT	28 968 229,00	26 477 797,25	2 490 431,75	9,41%
PRIMES D'ÉMISSION	2 480,72	2 480,72	0,00	0,00%
- RÉSERVES	2 927 090,18	2 890 324,54	36 765,64	1,27%
- ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
+/- REPORT À NOUVEAU (+/-)	472 377,60	280 939,65	191 437,95	68,14%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	-296 054,80	245 104,25	-541 159,05	-220,79%
TOTAL PASSIF	45 118 366,66	41 103 856,01	4 014 510,65	9,77%

Hors Bilan

	déc-18	déc-17	Variation	
Engagements Donnés				
Engagements de financement				
Engagements de garantie	144 555 762	137 755 503	-6 800 259	-4,70%
Engagements sur titres				
Engagements Reçus				
Engagements de financement				
Engagements de garantie	17 267 056	16 037 744	-1 229 312	-7,12%
Engagements sur titres				

	déc-18	déc-17	Variation après Fusion	
Commissions d'apport groupe CC	598	386	212	54,94%
Commissions de garantie groupe CC	931	906	26	2,84%
Commissions d'ouvertures de comptes CC	2	66	-65	-97,36%
Participations frais de dossiers	0	1	-1	-100,00%
Commissions de Gestion Pêts Participatifs	178	204	-26	-12,63%
FEDERIS-frais d'étude et de mise en place	0	18	-18	-100,00%
Droits Fixes	50	43	7	17,37%
Assurance Crédit Atradius-Cotisations	41	43	-2	-4,73%
Commissions autres	0		0	
Commissions BPCE Natixis	4		4	
Commissions Crédit Agricole leasing	4	5	-1	-22,82%
Autres commissions	21	35	-14	-40,43%
Produits activité crédit	1 830	1 707	123	7,21%
<i>Contribution PNB</i>	<i>65%</i>	<i>59%</i>		
Produits activité affacturage	347	316	31	9,77%
<i>Contribution PNB</i>	<i>12%</i>	<i>11%</i>		
Produits ADI	160	102	58	56,45%
Produits Location simple (Metalease)	1	-6	7	-123,01%
Autres produits d'exploitation bancaire	27	21	6	27,50%
Autres charges d'exploitation bancaire			0	
Produits accessoires	188	117	70	59,81%
<i>Contribution PNB</i>	<i>7%</i>	<i>4%</i>		
Résultat gestion de la trésorerie	331	689	-358	-51,95%
Résultats sur immobilisations financières (participations)	122	82	40	49,04%
Résultat Financier	453	770	-318	-41,23%
<i>Contribution PNB</i>	<i>16%</i>	<i>26%</i>		
PNB	2 817	2 910	-93	-3,21%
Frais de personnel et assimilables	-1 427	-1 497	70	-4,70%
Impôt et taxes	-56	-66	11	-16,14%
Locations	-148	-147	0	0,28%
Frais de déplacement	-126	-138	12	-8,68%
Rémunération d'intermédiaires	-85	-45	-40	87,65%
Autres achats et charges externes	-506	-368	-137	37,26%
Autres charges d'exploitation	-1	-10	9	-86,33%
Charges refacturées	90	90	0	0,00%
Dotations et amortissements	12	3	9	252,20%
Total Charges générales de fonctionnement (FGX)	-2 246	-2 179	-67	3,08%
Résultat But d'exploitation (RBE)	571	731	-160	-21,95%
Coût du risque	-730	-320	-409	127,75%
Résultat d'exploitation	-159	411	-570	-138,76%
Gains/pertes sur actifs immobilisés	76	1	75	8652,80%
Résultat courant	-84	412	-495	-120,31%
Résultat exceptionnel	-212	110	-322	-293,15%
Impôt sur les bénéfices		-276	276	-100,00%
Résultat net	-296	245	-541	-220,78%

L'activité 2018 fait apparaître une perte de 296 K€. En 2017, l'établissement avait constaté un bénéfice de 245 K€. La baisse de 3% du PNB (-93K€) associée à un coût du risque 2 fois plus élevé que l'an dernier n'ont pas permis de tenir les objectifs

PNB 2018 : (-3,21 %)

Le PNB de SOMUDIMEC s'élève à 2 817 K€ dont 120 K€ générés par la Sofigard. Malgré la fusion, il baisse de 3% par rapport à l'an dernier.

Activité Crédit 1830 K€ (65 % du PNB) :

Avec 1 830 K€ de produits perçus en 12/2018, l'activité crédit voit ses revenus augmenter de 123 K€ dont 84 K€ proviennent de la fusion avec Sofigard.

Si on neutralise cette incidence, l'augmentation est ramenée à 39 K€. Hormis la hausse des commissions d'apport boostée par taux de rémunération sur les nouveaux sociétaires qui passe de 0.50% à 1,10%, les autres revenus sont en recul sur cette activité (baisse des commissions d'engagement en lien avec la baisse d'encours, baisse des revenus sur la gestion des prêts participatifs, baisse des droits fixes perçus...)

Produits Affacturage 346 K€ (12 % du PNB)

La fusion n'a eu aucune incidence sur le montant des revenus générés par cette activité, SOFIGARD n'étant pas prescripteur de contrat d'affacturage.

En 2018, cette activité a rapporté 347 K€ de revenus à Somudimec en hausse de 10%..

Produits accessoires : 188 K€ (7 % du PNB) :

Leur niveau augmente de 69 K€ passant de 117 K€ à 186 K€. La commercialisation de produit d'assurance décès invalidité (ADI) génère 160 K€ de revenus en hausse de 58 K€ du fait de l'absence de sinistre significatif contrairement à l'an dernier. (Fusion sans incidence sur cette activité)

Résultat Financier 453 K€ (16 % du PNB) :

Le résultat financier fait apparaître un bénéfice de 453 K€ (dont 34 K€ issus de la fusion) et baisse de 318K€ par rapport à l'an dernier en raison des provisions pour dépréciations comptabilisées en fin d'année. La contribution des revenus financiers à la formation de PNB passe de 26 % à 16 %.

CHARGES GENERALES DE FONCTIONNEMENT : - 2 245 K€

Les frais généraux s'élèvent à 2 246 K€ dont 140 K€ de charges liées à Sofigard. Ils augmentent de 67 K€ par rapport à l'an dernier.

La baisse de charges constatées sur les postes charges de personnel s'explique par des départs non encore remplacés. Le poste Autres achats et charges externes augmente de 137 K€ sous l'effet d'une hausse des Honoraires liés à la fusion et des dépenses informatiques importantes générées par l'adaptation de des systèmes d'informations (remontées des données au format exigé par le Crédit Coopératif et récupération des bases Sofigard)

COUT DU RISQUE : -730 K€

Le cout du risque s'élève à -730 K€ (692 K€ Somudimec et 37 K€ pour Sofigard) Il était de 320 K€ l'an dernier.

GAINS/PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

SOMUDIMEC a constaté une plus-value de cession de 75 K€ issue de la revente d'une participation dans une SCI.

CHARGE EXCEPTIONNELLE

Une charge exceptionnelle de 184 K€ a été comptabilisée

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Compte tenu des déficits, pas d'impôt à payer sur la période

CONCLUSION

L'écart du résultat par rapport au budget est de -544 K€ dont les principales raisons sont :

Pour la part SOMUDIMEC :

- ❖ Effet de la migration du système MYSYS
 - -10 % d'activité de crédit
 - Commission d'apport et d'engagement : -95 K€
 - Souscriptions : -182 K€
 - Coût des travaux comptable et informatique : - 138 K€
- ❖ Fusion-absorption SOFIGARD
 - Coût des activités comptables, juridiques, informatiques : 38 K€
- ❖ Dégradation des valeurs boursières
 - Ecart de résultat de gestion de trésorerie : - 272 K€

Soit – 548 K€ en partie compensé par une baisse des charges de fonctionnement (- 97 K€ / budget).

Pour la part liée à la fusion de SOFIGARD :

- ❖ Effet de la migration du système MYSYS
 - -10 % d'activité de crédit
 - Commission d'apport et d'engagement : - 20 K€
- ❖ Prime de Fusion : - 73 K€

Soit – 90 K€.

6 –PERSPECTIVES 2019

L'année 2019 s'inscrit dans une relance significative des activités SOMUDIMEC toujours plus reconnue auprès des entreprises industrielles, par sa proximité, son expertise et sa réactivité.

Une réorganisation et une optimisation, des équipes tant commerciales que du back-office permettra de répondre à cette relance sur tous les territoires y compris de ceux du Languedoc-Roussillon.

Les outils numériques développés à la fois pour répondre aux évolutions du Système Informatique du Crédit Coopératif mais aussi pour faciliter et sécuriser les informations et les traitements serviront à accélérer les échanges et les analyses de nos sociétaires et des prospects.

Ainsi les objectifs pour 2019 ont été établis en tenant compte de ces éléments permettant une nouvelle dynamique d'une part pour compenser la baisse d'activité enregistrée en 2018 liée aux difficultés de migration qui a soit décalé mais plus souvent reporté auprès d'autres financeurs les besoins de financement et d'autre part pour espérer une croissance significative de l'activité de financement des investissements productifs (matériels et immobiliers), activité cœur de SOMUDIMEC.

L'expertise reconnue d'ingénierie de financement aux côtés des entrepreneurs industriels doit aussi servir à mieux valoriser les autres produits, chacun étudié pour être le plus approprié :

- Prêt participatifs ESSOR PMI et son dérivé SO ROBOT associant le dispositif INNOV Plus pour financer des projets importants de développement et d'innovation
- Affacturage SOMUFACTOR adapté aux spécificités du financement du poste client des entreprises industrielles
- Assurances personnelles (ex : contrat groupe pour l'ADI portant sur le capital restant dû...)
- Assurance-crédit COVERTURE pour la sécurisation des opérations commerciales

La réussite de 40 ans de SOMUDIMEC s'est bâtie, y compris dans les périodes difficiles qu'a déjà connu le monde industriel, sur ses capacités à développer des services innovants correspondants aux besoins toujours plus étendus d'ingénierie de financement des entreprises industrielles.

Les fondamentaux serviront encore en 2019 pour le développement marketing et prospect des solutions SOMUDIMEC sur tous les territoires des historiques aux nouveaux avec la même ADN c'est l'industriel qui soutient l'industriel.

A l'écoute de plus de 3 500 industriels sur 3 régions, SOMUDIMEC permet de juger les projets présentés, non seulement sur le plan financier, mais également dans toutes les autres dimensions : R & D, organisation, technique, technologique, production, commercial, et de prendre une partie du risque financier en garantissant ces crédits mais aussi en développant d'autres solutions de financement : affacturage, assurance-crédit, assurance, etc.

Soucieuse du développement économique des territoires, SOMUDIMEC promeut l'innovation, indispensable à la croissance des entreprises industrielles mais aussi pour son propre développement. Elle seule peut faire la différence et préserver la compétitivité et permettre la majoration de création de valeur, gage de la pérennité de SOMUDIMEC au service du développement des PME industrielles.

Ainsi, la direction de SOMUDIMEC réaffirme sa conviction d'une évolution continue de son business model bâti sur des co-constructions agiles avec le Crédit Coopératif dynamisant la fédération et la mobilisation des équipes respectives tant commerciales que back-office.

Pour garder et même renforcer cette dynamique et cette agilité, la clause de respiration s'inscrit dans l'objectif de renforcer cette dynamique et cette agilité par un challenge des offres et la non-distorsion de concurrences exigences du fond Régional.

7 – RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à la mission de surveillance que nous confère la loi, nous avons présenté le rapport sur la gestion de votre Directoire pendant l'exercice écoulé.

Vous venez d'entendre la lecture des rapports de votre Directoire et des Commissaires aux Comptes. Les documents comptables afférents aux comptes de l'exercice sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer vous ont été communiqués par le Directoire dans le délai prescrit par la loi.

Pour notre part, nous n'avons pas d'observations particulières à porter sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil de Surveillance

8 - INFORMATIONS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL

Principaux actionnaires (capital détenu >200 000 €) : UIMM 75, UPE30, Région Auvergne Rhône-Alpes, UDIMEC, UIMM 21, UIMM 71, CSM 74

Actionnaire(s) détenant plus du dixième du capital : NEANT

Actionnaire(s) détenant plus du cinquième du capital : NEANT

Actionnaire(s) détenant plus du tiers du capital : NEANT

Actionnaire(s) détenant plus de la moitié du capital : NEANT

9 - TEXTE DES RESOLUTIONS

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA COMPÉTITION – PROJET DE DÉLIBÉRATION

Première résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion du Directoire, le rapport du Conseil de Surveillance et celui du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée générale annuelle approuve les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations prévues à l'article L 225-86 du nouveau code de commerce et du décret du 23 mars 1967, approuve ledit rapport.

Troisième résolution

L'assemblée Générale annuelle après avoir examiné les comptes annuels de la société pour l'exercice 2018 et constaté une perte de 296 054,80 €, approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, le résultat de l'exercice, soit une perte de 296 054,80 €, est affecté comme suit :

Résultat de l'exercice (perte)	296 054,80 €
Perte imputée sur Report à nouveau	296 054,80 €

Conformément à la loi, il est précisé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices. Compte tenu de cette perte aucun intérêts ne sera versé au titre de l'exercice sur les parts C et P.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale annuelle donne quitus de leur gestion à tous les membres du Directoire et à tous les membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2018 et donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir eu communication de la liste des nouveaux actionnaires, ratifie lesdites admissions prononcées par le Directoire au cours de l'exercice et constate de ce fait que le capital social, à la clôture au 31 décembre 2018, s'élève à 28 968 229,00 €. Le montant du précédent capital au 31 décembre 2017 était de 26 477 797,25 €, soit une augmentation de 2 490 431,75 € par rapport à l'exercice précédent.

Sixième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir pris connaissance des demandes de remboursement exprimées avant la fin 2018 des sommes inscrites au capital et fonds de garantie de SOMUDIMEC pour les concours arrivés à expiration, décide, ayant pris connaissance des résultats de l'année 2018, de procéder au remboursement intégral desdites souscriptions. Le montant du capital à rembourser s'élève à 1 055 010,25 €, celui du fonds de garantie à 56 932,61 € et celui du fonds de garantie long terme à 19 823,27 € soit un total de 1 131 766,13€.

Le remboursement des souscriptions dérogatoires accordé durant l'exercice 2018 s'est élevé à 181 048,00 € en capital et à 217 827,24 € en fonds de garantie soit un total de 389 875,24 €.

Septième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir examiné le montant des engagements bruts de SOMUDIMEC qui s'élève, avant garantie, à 144 555 761,75 € au 31 décembre 2018, fixe le montant maximum des engagements supplémentaires de ladite Société pour le prochain exercice à 25 000 000 €.

Huitième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de **LA REGION AUVERGNE RHONES ALPES**, représentée par Madame Anne PELLET Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de **l'UDIMEC**, ayant son siège social, 19 rue des Berges à Grenoble Cedex (38024), représentée par Monsieur André GONZALES Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Dixième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de la société **PHT**, représentée par Monsieur Claude DEYMONAZ Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Onzième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de la société **SOMEPE**, représentée par Monsieur Dominique VIRY Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Douzième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 6 ans du **cabinet KPMG** en qualité de Commissaires aux comptes titulaire. Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Treizième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 6 ans du **cabinet BDO** en qualité de Commissaires aux comptes suppléant, Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Quatorzième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes au présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du Conseil de Surveillance, décide de modifier l'article 3 des statuts.

❖ **Ancienne rédaction ARTICLE 3 - DENOMINATION**

La Société prend la dénomination de : SOCIETE DE GARANTIE COOPERATIVE ET MUTUELLE DES INDUSTRIES METALLURGIQUES, ELECTRIQUES ET CONNEXES DES REGIONS AUVERGNE, BOURGOGNE, FRANCHE COMTE et RHONE ALPES par abréviation "SOMUDIMEC".

❖ **Nouvelle rédaction ARTICLE 3 - DENOMINATION**

La Société prend la dénomination de SOMUDIMEC

Deuxième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes au présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

10 – DELAI DE REGLEMENT CLIENTS / FOURNISSEURS

Dettes et Créances non réglées par échéance

Exercice au 31/12/2018										
	Factures non réglées		Factures non échues		Échéance < 30 j		Échéance > 30 j et < 60 j		Échéance > 60 j	
	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC
Dettes fournisseurs	6	35 867,94	3	5 061,54	2	1 114,36	1	29692,04		
Créances clients hors douteux (douteux = 21 551,73)	9	81 363,45					1	600,00	8	80 763,45

11 – COMPTES PUBLIABLES 2018

ACTIF	Code poste	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	010		
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	020		
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	030	13 652	11 673
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	048		
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	060	5 104	3 366
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	070	16 014	16 970
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	091	7 751	6 903
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	100		
CRÉDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT *(1).....	110		
LOCATION SIMPLE *(2)	120		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	130	145	37
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140	21	38
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ.....	150	150	109
ACTIONS PROPRES	160		
COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT*(3)	165		
AUTRES ACTIFS	170	1 103	1 381
COMPTES DE RÉGULARISATION	180	1 178	627
TOTAL DE L'ACTIF	L98	45 118	41 104

PASSIF	Code poste	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
BANQUES CENTRALES, CCP	300		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	310	0	0
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	348		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	350		
AUTRES PASSIFS	360	7 142	6 448
COMPTES DE RÉGULARISATION	370	15	16
COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT*(4)	375		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	380	4 539	3 681
DETTES SUBORDONNÉES	430	1 348	1 062
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)	420		
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	435	32 074	29 897
CAPITAL SOUSCRIT	440	28 968	26 478
PRIMES D'ÉMISSION	450	3	3
RÉSERVES	460	2 927	2 890
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	470		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	475		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	480	472	281
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	490	- 296	+ 245
TOTAL DU PASSIF	L99	<u>45 118</u>	<u>41 104</u>

	RESULTAT	Code poste	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
+	Intérêts et produits assimilés.....	500	205	236
-	Intérêts et charges assimilées.....	505		
+	Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées *(1).....	510		
-	Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées *(2).....	515		
+	Produits sur opérations de location simple *(3).....	520		
-	Charges sur opérations de location simple *(4).....	525		
+	Revenus des titres à revenu variable.....	530	187	170
+	Commissions (produits).....	540	2 059	1 834
-	Commissions (charges).....	545	-41	-43
+/-	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	550		
+/-	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.....	555	101	407
+	Autres produits d'exploitation bancaire.....	560	318	346
-	Autres charges d'exploitation bancaire.....	565	-12	-40
	PRODUIT NET BANCAIRE.....	600	2 817	2 910
-	Charges générales d'exploitation.....	605	-2 231	-2 171
-	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	610	- 16	- 8
	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....	620	571	731
+/-	Coût du risque.....	625	-730	-320
	RESULTAT D'EXPLOITATION.....	630	-159	411
+/-	Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	640	76	1
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT.....	650	-84	412
+/-	Résultat exceptionnel.....	655	-212	110
-	Impôt sur les bénéfices.....	660	0	-276
+/-	Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées.....	665		
	RÉSULTAT NET.....	690	-296	245

12 - ANNEXES PUBLIABLES 2018

REFFRENTIEL ORGANISATIONNEL ET COMPTABLE

Organisation

SOMUDIMEC est une société anonyme coopérative et mutuelle à capital et personnel variables. SOMUDIMEC entre dans le périmètre de consolidation du groupe CREDIT COOPERATIF/BPCE.

Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2018 a été marqué par la fusion entre SOMUDIMEC ET SOFIGARD, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Le montant net de l'actif apporté par SOFIGARD s'élève à 2 255 k€.

La fusion-absorption de SOFIGARD a entraîné une augmentation du capital de SOMUDIMEC pour un montant de 2 301 k€

Le PNB de Sofigard au titre de l'exercice 2018 s'élève à 120 K€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon la réglementation applicable aux établissements de crédit et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les règles de publication des comptes sont appliquées, conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, incluant l'ensemble des mises à jour.

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués, conformes au code de commerce et à la réglementation comptable bancaire, sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Engagements de garantie donnés

Pour la classification des encours garantis, Somudimec applique le règlement du CRC n°2002-03 modifié par le CRC n°2005-03 relatif au traitement comptable des risques de crédit.

Engagements sains : classification comptable des encours qui correspondent à une relation commerciale normale, hors de tout risque de crédit avéré.

Engagements douteux : classification des encours porteurs d'un risque de crédit avéré.

Risque de crédit avéré : probabilité que l'établissement ne perçoive pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution, et association de cette perte à l'une des situations suivantes :

- un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins,
- la situation financière dégradée de la contrepartie,
- l'existence de procédures contentieuses entre l'établissement et la contrepartie

Encours douteux compromis : un encours douteux compromis est un encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé

Dès lors qu'un engagement est douteux, la perte probable est prise en compte par voie :

- de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan s'il s'agit d'une créance,
- de provisions figurant au passif du bilan s'il s'agit d'engagements hors bilan

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placements les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction ni parmi les titres d'investissement. Comptabilisés à l'achat pour leur prix d'acquisition hors frais, les titres de placement sont évalués lors de la clôture de l'exercice d'après le cours de bourse pour les titres cotés, et pour les titres non cotés en fonction de leur valeur probable de négociation. Seules les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Participations et parts dans les entreprises liées :

Titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, ils sont comptabilisés à leur valeur d'achat en respectant le principe des coûts historiques. A la clôture de l'exercice, leur évaluation est opérée sur la base de leur valeur d'utilité appréciée en fonction de la situation nette de l'entreprise concernée et associée à d'autres facteurs marquant l'intérêt de SOMUDIMEC. Seules les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont amorties en linéaire, ou en mode dégressif pour les immobilisations acquises antérieurement :

immobilisations incorporelles (logiciels)	12 mois
matériel industriel de location : 3 à 5 ans	
matériel et mobilier de bureau : 10 ans	
matériel informatique : 3 ans à 4 ans	
agencements, installations :	10 ans

Clients et Autres actifs:

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN, HORS BILAN ET COMPTE D'ERESULTAT**A- Informations sur l'Actif****1/ Créances sur les établissements de crédit (en K€)**

Créances à vue	2018	2017
Comptes ordinaires débiteurs Crédit Coop	3 903	2 529
Comptes ordinaires débiteurs autres	7 833	7 019
Comptes à terme	1 900	2 100
Créances rattachées-Intérêts courus	16	25
TOTAL	13 652	11 673

2/ Portefeuille Titres de placement (en K€)

	2018	2017
Obligations	846	734
Emitn et autres titres de créances	3 200	2 000
Bmtn	1 050	1 000
Cdn		
Intérêts courus	8	37
Titres à revenus fixes bruts	5 104	3 771
Provisions	0	-405
Titres à revenus fixes nets	5 104	3 366
Actions		
Opcvm	16 674	17 009
Titres à revenus variables bruts	16 674	17 009
Provisions	- 660	- 39
Titres à revenus variables nets	16 014	16 970
Total Titres de Placement nets	21 118	20 336

+/- values latentes	2018	2017
- -values latentes provisionnées	- 660	- 444
- +value latentes	+ 149	+ 848
Solde	- 511	+ 404

3/Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à Long Terme

	Valeur au 01/01/18	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/18
Participations	6 915	939*	-91*	7 763
Autres titres détenus à LT	0			0
Participations brutes	6 915	939	-91	7 763
Provisions pour dépréciation	-12			-12
Immo.corporelles nettes	6 903			7 751

*Dont augmentation SOFIGARD : 322K€

*Dont diminution SOFIGARD : -3

4/ Listes des filiales et participations (en K€)

	Capital de la société	% capital détenu	Valeur brute titres détenus	Valeur nette titres détenus	Prêts, avances consentis	Divid. encaissés
<u>A/Renseignements détaillés s/ participations dont la valeur excède 1% du capital</u>						
<u>I) Filiales (>50% capital détenu)</u>						
<u>II) Participations (10% à 50% capital détenu)</u>						
<u>B/ renseignements globaux concernant les autres participations</u>						
<u>I) Filiales (>=50% capital détenu)</u>						
Covercreance	40	100%	306	296	274	22
Sci Centre 1	1	50%	215	205	0	
Sci Somoto	1	70%	0.5	0.5	167	
Rhone dauphiné gestion	1	70%	0.7	0.7	107	
	100	60%	89	89	0	22
<u>II) Participations (10% à 50% capital détenu)</u>						
Sci Duchene	100	25%	2 567	2 567	524	0
Sci Maison de l'Udimec	100	25%	25	25	81	
Rhône Dauphiné Développement	100	25%	25	25	439	
Sci Bonalliance	15 240	14%	2 100	2 100		
Sci MDI Auvergne	100	17%	17	17	1	
Lycéa	900	22%	200	200	3	
	28	8%	200	200		
<u>III) Autres participations (global)</u>						
			4 890	4 888	0	18
<u>IV) Autres titres détenus à LT</u>						
TOTAL			7 763	7 751	798	70

5/ Immobilisations nettes (en K€)

	Valeur au 01/01/18	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/18
Logiciels	18	63	0	81
Amort. Logiciels	-18	-8	0	-26
Immo. Incorporelles nettes	0	55	0	55
Matériel de location simple	158		-78	80
Amort.matériel de location	-135	-13	78	-70
Matériel de location simple	23	-13	0	10
Agencements/Installations				
Mobilier/Matériel de bureau	125	4*	-2	127
Amort immo corporelles	-110	-7	1	-116
Autres Immo.corporelles	15	-3	-1	11
Total Immo Corporelles nettes	38			76

Immobilisation incorporelle – Avances et acomptes versés pour 90 312 € *dont augmentation SOFIGARD : 1

6/ Autres actifs (en K€)

	2018	2017
Débiteurs divers	1 103	1 381

*Dont créances rattachées à des participations 798 K€

7/ Comptes de régularisation actif (en K€)

	2018	2017
Produits à recevoir	1 159	606
Charges constatées d'Avance	20	21
TOTAL	1 179	627

8/ Provisions déduites de l'actif (en K€)

	TITRES DE PLACEMENT	TITRES PARTICIPATIONS	TOTAL
Solde au 01/01/18	444	12	456
Dotations 2018	395		395
Reprises 2018	- 179		-179
TOTAL	660	12	672

B – Informations sur le Passif**1/ Dettes envers les établissements de crédit (en K€)**

	2018	2017
Dettes envers Crédit Coop		
Intérêts de portage à payer	0	0
Total	0	0

2/ Autres passifs (en K€)

	2018	2017
Fonds garantie Affacturage	2 340	2 036
Fonds garantie LT	3 648	3 162
Fonds Tontine	46	44
Dettes fiscales et sociales	387	531
Dettes sur immo financières	2	2
Créditeurs divers	525	552
Fournisseurs	194	121
Total Créditeurs divers	7 142	6 448

3/ Comptes de régularisation (Passif)

	2018	2017
Charges à payer	0	0
Produits constatés d'avance	15	16
TOTAL	15	16

4/ Provisions pour risques et charges (en K€)

	Valeur 01/01/18	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/18
Provision s/ engagements de hors bilan	3 506	1 723*	- 797*	4 432
Provision pour engagement de retraite	135		- 27	108
Provision pour litige – Personnel	40		- 40	0
Provision pour litige – IS	0			0
TOTAL	3 681	1 723	- 864	4 540

*dont dotation SOFIGARD : 814

*dont reprise SOFIGARD : 209

5/ Evolution des fonds propres (en K€)

	<u>Capital</u>	<u>Primes et Réserves</u>	<u>RAN</u>	<u>Résultat</u>
Position au 01/01/18	26 478	2 893	281	+ 245
Augmentation de capital	3 948			
dont augmentation SOFIGARD : 2 301				
Remboursements votés en AGO	-1 102			
Autres remboursements	-210			
Capital imputé sur pertes	-146			
Affectation résultat n-1		+ 37	+ 191	-245
Résultat de l'exercice				- 296
TOTAL au 31/12/2018	28 968	2 930	472	- 296

⁽¹⁾ soit 1 899 556 actions de 15.25€

6/ Dettes subordonnées

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fonds de garantie mutualisé*	1 348	1 062
TOTAL	1 348	1 062

*dont dettes <1 an : 53 K€ en 2018 - 51 K€ en 2017

C- Informations sur le hors bilan**1/ Engagements de hors bilan donnés (en K€)**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Engagements sains	126 029	119 898
Engagements douteux*	18 527	17 858
Total Encours	144 556⁽¹⁾	137 756

*dont encours sur clients présentant impayés >90 jours : Non connu en 2018(migration CC) - 1 306 K€ en 2017

⁽¹⁾ dont encours sains Sofigard 7 100 K€ et encours en défaut Sofigard 587 K€

2/ Engagements de hors bilan reçus (en K€)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Contre-garantie région*	17 267	16 038

*dont encours sur clients douteux : 2 603 K€ en 2018 et 1 453 K€ en 2017

D- Informations sur le Résultat**1/ Intérêts et produits assimilés (en K€)**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Intérêts sur comptes bancaires	47	83
Intérêts sur titres de placement	158	153
TOTAL	205	236

2/ Revenus des titres à revenus variables (en K€)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus des participations	163	125
Revenus des titres de placements	24	45
TOTAL	187	170

3/ Commissions (en K€)

	2018		2017	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Commissions d'apport	767		614	
Commissions d'engagement	1 292		1 220	
Frais sur prestations financières		-41		-43
	2 058	-41	1 834	-43

4/ Solde en bénéfice des opérations s/ titres de placement (en K€)

	2018	2017
+/- values nettes s/ cessions Vmp	+321	+270
Solde net prov.dépréciation Vmp	- 216	+141
Frais sur achats et ventes Vmp	-4	-4
TOTAL	+ 101	+ 407

5/ Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	2018		2017	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Activité de location financière	14	-12	34	-40
Produits s/activité assurance	160		102	
Produits s/ prêts participatifs	22		47	
Produits s/ assurance-crédit	41		43	
Produits s/ rachat de balance	34		36	
Produits s/ gestion de fonds	0		18	
Autres produits et charges	47		66	
	318	-12	346	-40

6/ Charges générales d'exploitation (en K€)

	2018	2017
Salaires et traitement	885	931
Autres charges sociales	439	466
Impôts et taxes sur rémunérat°	103	100
Total frais de personnel	1 427	1 497
Impôts et taxes	56	66
Services extérieurs	864	699
Autres charges d'exploitation	1	10
Prov-dot/repr engag retraite	-27	-11
Produits-charges refacturées	-90	-90
Total Autres charges d'exploitat°	804	674
Total	2 231	2 171

7/ Coût du risque (en K€)

	2018		2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Provisions sur engagements de hors bilan	-1 014	797	-648	1 524
Provisions pour dépréciation de créances				
Autres provisions pour risques et charges				
Pertes sur créances irrécouvrables provisionnées	-568		-1 213	
Récupération s/ créances amorties		55		17
Sous total	-1 582	852	-1 861	1 541
Coût du risque	-730		-320	

8/ Impôt sur les sociétés

Calculé sur une assiette tenant compte des réintégrations et déductions fiscales autorisées, le résultat fiscal au taux de droit commun fait apparaître un déficit. Le montant de l'impôt à payer s'élève donc à 0 €.

9/ Impôt différé

	2018	2017
Ecart de valeur liquidative s/ opcvvm	-244	+186
Engagement PIDR	-27	-12
Quote part résultat SCI		
Prov deprec titres placem. non ded.	31	
Base impôt différé	-240	174
Impôt différé à 33.33%	-80	58

AUTRES INFORMATIONS**1/ Effectif au 31/12/2018**

Salariés		Personnel mis à disposition	
Employés	6	Employés	0
Cadres	11	Cadres	0
TOTAL	17		0

2/ Engagements de retraite

Le calcul des engagements en matière de retraite s'applique à tous les salariés. Il s'élève au 31/12/2018 à 108 K€ (contribution sociale comprise) et a été intégralement provisionné dans les comptes. Les paramètres de calcul de la provision sont les suivants :

- Taux de charges patronales : 56,77%
- Date de départ volontaire : 67 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux d'augmentation de salaire : 3%

13 – RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

SOMUDIMEC
19 rue des Berges - 38000 GRENOBLE
Tél. : 04.76.41.49.49
SA à capital et personnel variables
RCS Grenoble B 311 482 343

NATURE DES INTERVENTIONS	2014	2015	2016	2017	2018
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	23 054 416	24 332 504	25 468 720	26 477 797	28 968 229
b) Nombre d'actions émises	1 511 765	1 595 574	1 670 080	1 736 249	1 899 556
- dont Parts A	1300 591	1384 400	1458 906	1525 075	1688 382
- dont Parts P	163 960	163 960	163 960	163 960	163 960
- dont Parts C	47 214	47 214	47 214	47 214	47 214
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffres d'affaires hors taxes (y compris prod.financiers)	3 379 852	3 309 501	3 330 578	-2 823 525	-3 023 925
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	684 746	634 885	814 483	-806 133	97 758
c) Impôt sur les bénéfices	10 863	62 856	74 170	133 545	
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	50 388	143 659	115 426	245 104	-296 055
e) Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (2)					
a) Bénéfices après impôt, mais avant amortissements et provisions	0,45	0,36	0,44	-0,54	0,05
b) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	0,03	0,09	0,07	0,14	-0,16
c) Dividende versé à chaque action (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV - PERSONNEL					
a) Nb de salariés au 31/12	19	19	20	18	18
b) Montant de la masse salariale	891 995	913 692	949 411	950 138	885 189
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	452 581	473 003	481 824	466 357	438 710

**PROJET DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 MAI 2019 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2018**

 **CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Première résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion du Directoire, le rapport du Conseil de Surveillance et celui du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée générale annuelle approuve les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations prévues à l'article L 225-86 du nouveau code de commerce et du décret du 23 mars 1967, approuve ledit rapport.

Troisième résolution

L'assemblée Générale annuelle après avoir examiné les comptes annuels de la société pour l'exercice 2018 et constaté une perte de 296 054,80 €, approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, le résultat de l'exercice, soit une perte de 296 054,80 €, est affecté comme suit :

Résultat de l'exercice (perte)	296 054,80 €
Perte imputée sur Report à nouveau	296 054,80 €

Conformément à la loi, il est précisé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices. Compte tenu de cette perte aucun intérêts ne sera versé au titre de l'exercice sur les parts C et P.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale annuelle donne quitus de leur gestion à tous les membres du Directoire et à tous les membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2018 et donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir eu communication de la liste des nouveaux actionnaires, ratifie lesdites admissions prononcées par le Directoire au cours de l'exercice et constate de ce fait que le capital social, à la clôture au 31 décembre 2018, s'élève à 28 968 229,00 €. Le montant du précédent capital au 31 décembre 2017 était de 26 477 797,25 €, soit une augmentation de 2 490 431,75 € par rapport à l'exercice précédent.

Sixième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir pris connaissance des demandes de remboursement exprimées avant la fin 2018 des sommes inscrites au capital et fonds de garantie de SOMUDIMEC pour les concours arrivés à expiration, décide, ayant pris connaissance des résultats de l'année 2018, de procéder au remboursement intégral desdites souscriptions. Le montant du capital à rembourser s'élève à



1 055 010,25 €, celui du fonds de garantie à 56 932,61 € et celui du fonds de garantie long terme à 19 823,27 € soit un total de 1 131 766,13€.

Le remboursement des souscriptions dérogatoires accordé durant l'exercice 2018 s'est élevé à 181 048,00 € en capital et à 217 827,24 € en fonds de garantie soit un total de 389 875,24 €.

Septième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir examiné le montant des engagements bruts de SOMUDIMEC qui s'élève, avant garantie, à 144 555 761,75 € au 31 décembre 2018, fixe le montant maximum des engagements supplémentaires de ladite Société pour le prochain exercice à 25 000 000 €.

Huitième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de **LA REGION AUVERGNE RHONES ALPES**, représentée par Madame Anne PELLET Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de **L'UDIMEC**, ayant son siège social, 19 rue des Berges à Grenoble Cedex (38024), représentée par Monsieur André GONZALES Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Dixième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de la société **PHT**, représentée par Monsieur Claude DEYMONAZ Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Onzième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de la société **SOMEF**, représentée par Monsieur Dominique VIRY Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Douzième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 6 ans du **cabinet KPMG** en qualité de Commissaires aux comptes titulaire. Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Treizième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 6 ans du **cabinet BDO** en qualité de Commissaires aux comptes suppléant, Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Quatorzième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes au présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

PROJET DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2019

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du Conseil de Surveillance, décide de modifier l'article 3 des statuts.

❖ Ancienne rédaction

ARTICLE 3 - DENOMINATION

La Société prend la dénomination de : SOCIETE DE GARANTIE COOPERATIVE ET MUTUELLE DES INDUSTRIES METALLURGIQUES, ELECTRIQUES ET CONNEXES DES REGIONS AUVERGNE, BOURGOGNE, FRANCHE COMTE et RHONE ALPES par abréviation "SOMUDIMEC".

❖ Nouvelle rédaction

ARTICLE 3 - DENOMINATION

La Société prend la dénomination de SOMUDIMEC

Deuxième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes au présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.



SOMUDIMEC

Société Anonyme coopérative et mutuelle à capital et personnel variables

RCS Grenoble 311 482 343 -

19 rue des Berges – 38000 GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 16 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le seize mai à quatorze heures trente, les actionnaires de SOMUDIMEC, Société Anonyme coopérative et mutuelle à capital et personnel variables, au capital de 28 968 229,00 € divisé en 1 899 556 actions de 15,25 € chacune au 31 décembre 2018, se sont réunis à la Maison des Entreprises 23 rue Antoine Condorcet 38090 Villefontaine en Assemblée Générale Mixte sur convocation du Président du Directoire adressée à chaque actionnaire le 2 mai 2019 par simple lettre, conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, à laquelle ont été annexés :

- . les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires,
- . les bulletins de vote par correspondance.

L'Assemblée est présidée par M. Laurent PELISSIER, Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Gilles RAMILLON est appelé comme scrutateur.

Madame Véronique HUSTACHE est désignée comme secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, le Président déclare la séance ouverte.

Il constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les sociétaires présents ou représentés à l'Assemblée, réunissent plus du sixième du nombre total des membres inscrits au jour de la convocation. L'Assemblée générale ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent cependant moins de la moitié des parts composant le capital social. En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer. Le président déclare que l'assemblée générale extraordinaire fera l'objet d'une seconde convocation et qu'elle se tiendra le 4 juillet prochain. Il rappelle que les décisions seront prises à la majorité des votes émis quel que soit le nombre d'associés présents ou représentés lors de cette deuxième consultation.

Le Président constate la présence de Mme Sandrine PALLUD de KPMG, Commissaire aux Comptes de la Société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée tous les documents nécessaires à sa tenue régulière, notamment :

- . l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2018,
- . le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2018, ainsi que les annexes,
- . le rapport du Directoire,
- . le rapport du Conseil de Surveillance,
- . le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement de l'entreprise,
- . le rapport sur le contrôle interne,
- . les rapports du Commissaire aux comptes.

Puis le Président déclare qu'il a été satisfait à toutes les obligations législatives et réglementaires concernant la tenue et la mise à disposition des documents et renseignements destinés aux actionnaires. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du Directoire sur les activités et les comptes de la Société pour l'exercice 2018 (1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018),
- rapports du Commissaire aux comptes sur cet exercice et sur les opérations prévues à l'article L225-86 du nouveau Code de Commerce et du décret du 23 mars 1967,
- rapport du Conseil de Surveillance,
- approbation de ces rapports, des comptes de l'exercice, puis affectation des résultats de l'exercice,
- quitus à donner aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et au Commissaire aux comptes,
- remboursement des souscriptions pour les contrats arrivés à expiration,
- fixation du montant des engagements de la Société pour 2019,
- Nominations et renouvellements des membres du Conseil de Surveillance
- pouvoir pour formalités à accomplir.

Puis le Président donne la parole à M. Thierry URING, Président du Directoire, pour la lecture du rapport du Directoire sur les activités de la Société pour cet exercice.

Monsieur Thierry URING commente les rapports économique et financier, fournit toutes explications au fur et à mesure de leur lecture et donne de plus amples précisions sur l'activité de la Société au cours de l'année 2018 avec la participation de M. Frédéric DUBOIS directeur commercial, de M. Jean-Luc BASSET membre du Directoire et de Mme Véronique HUSTACHE, responsable comptabilité et finance de SOMUDIMEC.

Il rappelle que l'évènement marquant de l'exercice a été la fusion absorption de SOFIGARD, société de financement associée au Crédit Coopératif et couvrant la région Languedoc Roussillon.

La parole est ensuite donnée à Mme Sandrine PALLUD, Commissaire aux comptes, qui donne lecture et commente les rapports général et spécial ainsi que celui du Commissaire aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur la gestion du Directoire et sur les comptes dudit exercice.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte et se tenir, ainsi que les membres du Directoire et le Commissaire aux comptes, à la disposition de l'Assemblée pour fournir toutes explications et précisions nécessaires et répondre à toutes observations.

Après échanges d'observations et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion du Directoire, le rapport du Conseil de Surveillance et celui du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée générale annuelle approuve les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations prévues à l'article L 225-86 du nouveau code de commerce et du décret du 23 mars 1967, approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Troisième résolution

L'assemblée Générale annuelle après avoir examiné les comptes annuels de la société pour l'exercice 2018 et constaté une perte de 296 054,80 €, approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, le résultat de l'exercice, soit une perte de 296 054,80 €, est affecté comme suit :

Résultat de l'exercice (Perte)	296 054,80 €
--------------------------------	--------------

Perte imputée sur Report à nouveau	296 054,80 €
------------------------------------	--------------

Conformément à la loi, il est précisé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices. Compte tenu de cette perte aucun intérêts ne sera versé au titre de l'exercice sur les parts C et P.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de deux abstentions et un vote contre.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale annuelle donne quitus de leur gestion à tous les membres du Directoire et à tous les membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2018 et donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir eu communication de la liste des nouveaux actionnaires, ratifie lesdites admissions prononcées par le Directoire au cours de l'exercice et constate de ce fait que le capital social, à la clôture au 31 décembre 2018, s'élève à 28 968 229,00 €. Le montant du précédent capital au 31 décembre 2017 était de 26 477 797,25 €, soit une augmentation de 2 490 431,75 € par rapport à l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Sixième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir pris connaissance des demandes de remboursement exprimées avant la fin 2018 des sommes inscrites au capital et fonds de garantie de SOMUDIMEC pour les concours arrivés à expiration, décide, ayant pris connaissance des résultats de l'année 2018, de procéder au remboursement intégral desdites souscriptions. Le montant du capital à rembourser s'élève à 1 055 010,25 €, celui du fonds de garantie à 56 932,61 € et celui du fonds de garantie long terme à 19 823,27 € soit un total de 1 131 766,13€.

Le remboursement des souscriptions dérogatoires accordé durant l'exercice 2018 s'est élevé à 181 048,00 € en capital et à 217 827,24 € en fonds de garantie soit un total de 389 875,24 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Septième résolution

L'Assemblée générale annuelle, après avoir examiné le montant des engagements bruts de SOMUDIMEC qui s'élève, avant garantie, à 144 555 761,75 € au 31 décembre 2018, fixe le montant maximum des engagements supplémentaires de ladite Société pour le prochain exercice à 25 000 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de deux abstentions.

Huitième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de **LA REGION AUVERGNE RHONES ALPES**, représentée par Madame Anne PELLET Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions et un vote contre.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de **l'UDIMEC**, ayant son siège social, 19 rue des Berges à Grenoble Cedex (38024), représentée par Monsieur André GONZALES Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de deux abstentions.

Dixième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de la société **PHT**, représentée par Monsieur Claude DEYMONAZ Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Onzième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans du mandat de la société **SOMEF**, représentée par Monsieur Dominique VIRY Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Douzième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 6 ans du **cabinet KPMG** en qualité de Commissaires aux comptes titulaire. Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Treizième résolution

L'Assemblée générale annuelle ratifie le renouvellement pour une durée de 6 ans du **cabinet BDO** en qualité de Commissaires aux comptes suppléant, Son mandat couvrira la période du 16 mai 2019 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception de trois abstentions.

Quatorzième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes au présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par tous les membres présents et représentés ou ayant voté par correspondance à l'exception d'une abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Laurent PELISSIER

Gilles RAMILLON

Véronique HUSTACHE



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 78 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 78 09
Site internet : www.kpmg.fr



*Somudimec S.A. à capital et
personnel variables*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018
Somudimec S.A. à capital et personnel variables
Polytec - 19, rue des Berges - 38000 Grenoble
Ce rapport contient 16 pages
Référence : L192-149

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Ségo social
KPMG S.A.
Tour Ego
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6820Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

Somudimec S.A. à capital et personnel variables

Siège social : Polytec - 19, rue des Berges - 38000 Grenoble
Capital social : €28.968.229

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de Somudimec S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Somudimec relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris

dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evénements significatifs

La note « Faits significatifs de l'exercice » de l'annexe expose notamment les incidences financières relatives à la fusion par voie d'absorption de la société Sofigard par la société Somodimec.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Provisionnement des risques de crédit

Votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit et les encours douteux avérés, tels que décrits dans la note « Engagements de garantie donnés » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société Somodimec, décrites dans cette note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Valorisation des titres de participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 7.751 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participations et parts dans les entreprises liées » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Valorisations des titres de placement

Les titres de placement, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 20.118 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés d'après le cours de bourse sur les titres cotés et pour les titres non cotés en fonction de la valeur probable de négociation, selon les modalités décrites dans la note « Titres de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Meylan, le 2 mai 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Massonnat
Associé



Sandrine Pallud
Associée

**BILAN PUBLIABLE - mod. 4200 -
EN MILLIERS D'EUROS**

NOM: SOMUDIMEC

Date d'arrêté																					
1	2	0	1	8	1	2	1	9	5	6	0	L	P	A	0	0	1	9	Activité toutes zones	3	TM
A A A A M M						CIB			LC												

ACTIF	Code poste	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	010		
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	020		
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	030	13 652	11 673
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	048		
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	060	5 104	3 366
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	070	16 014	16 970
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	081	7 751	6 903
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	100		
CRÉDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT *(1).....	110		
LOCATION SIMPLE *(2)	120		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130	145	37
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140	21	38
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ.....	150	150	109
ACTIONS PROPRES	160		
COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT*(3)	165		
AUTRES ACTIFS	170	1 103	1 381
COMPTES DE RÉGULARISATION	180	1 178	627
TOTAL DE L'ACTIF	L98	45 118	41 104

* Cette colonne ne doit pas figurer sur le document télétransmis